



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION DE LA COOPERATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

**PROGRAMME TRIENNAL
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS
2010 - 2012**

OCTOBRE 2009

SOMMAIRE

SYSTEME DE CODIFICATION	4
LISTE DES SECTEURS ET SOUS-SECTEURS D'ACTIVITES	4
CODIFICATION DES FINANCEMENTS	5
<i>ETAT DU FINANCEMENT (E.F.)</i>	5
<i>NATURE DU FINANCEMENT (N.F.)</i>	5
<i>NATURE DE L'ENGAGEMENT (N.E.)</i>	5
<i>SECTEUR INSTITUTIONNEL</i>	5
CARACTERISTIQUES GENERALES DU PROGRAMME 2010/2012	6
ETAT DE DISPONIBILITE DU FINANCEMENT	7
SOURCE DE FINANCEMENT	8
COMPARAISON PTIP 2009/2011 ET PTIP 2010/2012	9
REPARTITION SECTORIELLE	9
EVOLUTION SECTORIELLE DU PTIP DURANT LES TROIS (3) DERNIERES ANNEES	10
ANALYSE SECTORIELLE DU PROGRAMME	11
I. SECTEUR PRIMAIRE	11
1.1 Sous secteur Agriculture	13
1.2 Sous secteur Elevage	15
1.3 Sous secteur Eaux et forêts	17
1.4 Sous secteur Pêche	18
1.5 Sous secteur Hydraulique rurale et agricole	20
1.8 Sous secteur Etudes et recherche / primaire	22
1.9 Sous secteur Renforcement institutionnel et assistance technique / primaire	23
II. LE SECTEUR SECONDAIRE	24
2.1 Sous secteur Mines	26
2.2 Sous secteur Industrie	28
2.3 Sous secteur Artisanat	30
2.4 Sous secteur Energie	31
2.5 Sous secteur Etudes et recherches / secondaire	34
2.6 Sous secteur appui institutionnel / renforcement / assistance technique / secondaire	35
III. SECTEUR TERTIAIRE	37
3.1 Sous secteur Commerce	39
3.2 Sous secteur Tourisme	41
3.3 Sous secteur Transports routiers	42
3.4 Sous secteur Transports ferroviaires	44
3.5 Sous secteur Transports maritimes	45
3.6 Sous secteur Transports aériens	46
3.7 Sous secteur Poste / Télécommunication / Information	47
3.8 Sous secteurs Etudes et recherches / tertiaire	49
3.9 Sous secteur Appui institutionnel, renforcement et assistance technique / tertiaire	51

IV. SECTEUR QUATERNAIRE	52
4.1 Sous secteur Hydraulique urbaine et assainissement	54
4.2 Sous secteur Culture – jeunesse – sports	56
4.3 Sous secteur Urbanisme – habitat – cadre de vie et décentralisation	57
4.4 Sous secteur Santé et nutrition	59
4.5 Sous secteur Education – formation	61
4.6 Sous secteur Développement social	63
4.7 Sous secteur Equipements administratifs	64
4.8 Sous secteur Etudes et recherche / quaternaire	65
4.9 Sous secteur Appui institutionnel, renforcement et assistance technique / quaternaire	66

ANNEXES

1. Synthèses sectorielles et sous sectorielles dfu PTIP
2. Liste des projets inscrits au PTIP

PTIP 2010-2012

SYSTEME DE CODIFICATION

LISTE DES SECTEURS ET SOUS-SECTEURS D'ACTIVITES

SECTEUR 1 : PRIMAIRE

- 11 : Agriculture
- 12 : Elevage
- 13 : Eaux et Forêts
- 14 : Pêche
- 15 : Hydraulique rurale et agricole
- 18 : Etudes et Recherches/primaire
- 19 : Appui institutionnel, renforcement et assistance technique/primaire.

SECTEUR 2 : SECONDAIRE

- 21 : Mines
- 22 : Industrie
- 23 : Artisanat
- 24 : Energie
- 28 : Etudes et Recherches/secondaire
- 29 : Appui institutionnel, renforcement et assistance technique/secondaire.

SECTEUR 3 : TERTIAIRE

- 31 : Commerce
- 32 : Tourisme
- 33 : Transports routiers
- 34 : Transports ferroviaires
- 35 : Transports maritimes
- 36 : Transports aériens
- 37 : Poste, Télécommunication et Information
- 38 : Etudes et Recherches/tertiaire
- 39 : Appui institutionnel, renforcement et assistance technique/tertiaire.

SECTEUR 4 : QUATERNAIRE

- 41 : Hydraulique Urbaine et Assainissement
- 42 : Culture, Jeunesse et Sports
- 43 : Habitat et Urbanisme
- 44 : Santé et Nutrition
- 45 : Education et Formation
- 46 : Développement social
- 47 : Equipements Administratifs
- 48 : Etudes et Recherches/quaternaie
- 49 : Appui institutionnel, renforcement et assistance technique/quaternaie.

CODIFICATION DES FINANCEMENTS

ETAT DU FINANCEMENT (E.F.)

1. Financement en négociation
2. Financement acquis
3. Financement à rechercher.

NATURE DU FINANCEMENT (N.F.)

0. Subvention
1. Prêt privilégié
2. Prêt favorable
3. Prêt à conditions moyennes
4. Prêt à conditions commerciales
5. Prêt à conditions lourdes et fluctuantes
6. Financement extérieur privé
7. Financement intérieur public (Etat)
8. Financement intérieur parapublic
9. Financement intérieur privé.

NATURE DE L'ENGAGEMENT (N.E.)

0. Financement extérieur
1. Inscription budgétaire non contractuelle (Etat finance seul)
2. Contrepartie à un financement extérieur
3. Autre dépense contractuelle (ex. Lettre de mission).

SECTEUR INSTITUTIONNEL

1. Etat
2. Parapublic
3. Privé
9. Inter - Etat.

CARACTERISTIQUES GENERALES DU PROGRAMME 2010/2012

Le Programme Triennal d'Investissements Publics (PTIP) 2010-2012, d'un coût global de 2 443 milliards 885 millions de FCFA est élaboré dans la perspective de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) dont la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) est partie intégrante.

En effet, sur un financement acquis et en négociation, d'un montant de 2 398 milliards 923 millions de FCFA représentant 98,2% du coût global du présent PTIP, une enveloppe financière de 2 045 milliards 5 millions de FCFA, soit 85,2% est destinée à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du DSRP II à travers ses quatre (4) axes stratégiques que sont : i) la création de richesses, (ii) l'accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base, (iii) la protection sociale, la prévention et la gestion des risques et catastrophes et enfin, (iv) la bonne gouvernance et le développement décentralisé et participatif. Ces investissements programmés contribuent ainsi de manière décisive à l'atteinte des OMD ci-après :

- réduire l'extrême pauvreté et la faim ;
- assurer l'éducation primaire pour tous ;
- promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes ;
- réduire la mortalité infantile ;
- améliorer la santé maternelle ;
- combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ;
- assurer un environnement humain durable ;
- mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Par axe stratégique du DSRP II, la répartition du montant des investissements programmés se présente comme suit :

AXES STRATEGIQUES DU DSRP II	Montant en FCFA	%
Création de richesses : pour une croissance pro pauvre	1 133 515 000 000	55,4%
Accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base	650 256 000 000	31,8%
Protection sociale, Prévention et gestion des risques et catastrophes	99 823 000 000	4,9%
Bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif	161 411 000 000	7,9%
TOTAL GENERAL	2 045 005 000 000	100,0%

Le reste du financement acquis et en négociation pour la réalisation des autres actions prévues sur la période triennale 2010-2012 s'élève à 353 milliards 918 millions de FCFA, soit 14,8% et concourt à l'amélioration des conditions de travail des services de

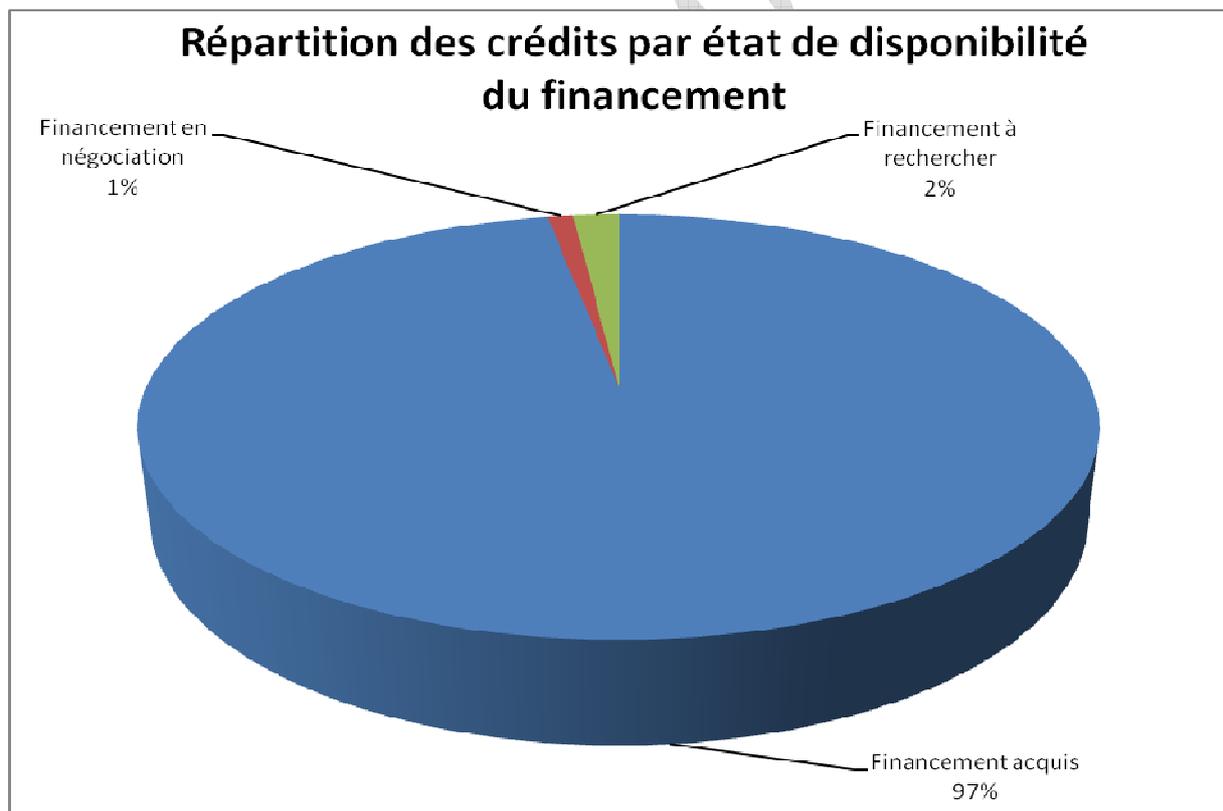
l'administration et la prise en charge des dépenses de souveraineté nationale, du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, d'impôts et taxes sur les marchés publics financés sur ressources extérieures et de participations financières de l'Etat dans les organisations sous-régionales, régionales et internationales.

La répartition annuelle des investissements programmés est la suivante :

- 2010 : 743 milliards 462 millions de FCFA (30,4%) ;
- 2011 : 913 milliards 422 millions de FCFA (37,4%) ;
- 2012 : 787 milliards 001 millions de FCFA (32,2%).

ETAT DE DISPONIBILITE DU FINANCEMENT

Comme indiqué précédemment, le financement est déjà acquis à 97,13 %, soit un montant de 2 373 milliards 731 millions de FCFA tandis que la part du financement en négociation est de 1,03%, soit un montant de 25 milliards 192 millions de FCFA. Le financement à rechercher représente 1,84% du financement global des investissements du programme, soit un montant de 44 milliards 962 millions de FCFA programmé sur les deux dernières années (2011 et 2012) du PTIP.

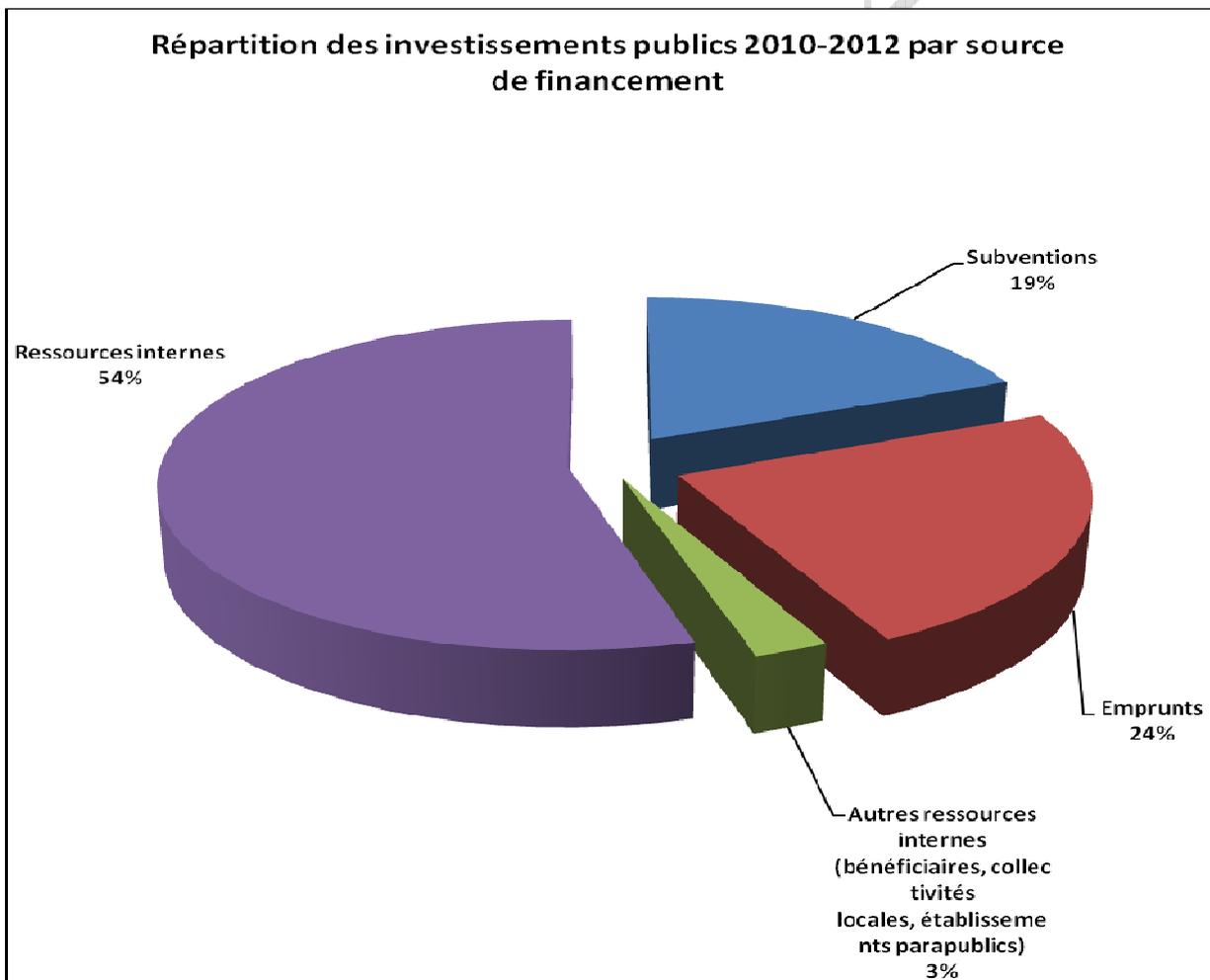


SOURCE DE FINANCEMENT

Par source, le financement acquis et en négociation d'un montant de 2 398 milliards 398 millions 923 de FCFA est assuré par les ressources intérieures pour un montant de 1 375 milliards 125 millions de FCFA, soit 57,3% et les ressources extérieures pour un montant de 1 023 milliards 798 millions de FCFA, soit 42,7%.

Les ressources intérieures proviennent essentiellement du financement interne de l'Etat pour un montant de 1 310 milliards 757 millions de FCFA (95,3%) et, à un degré moindre, soit 64 milliards 368 millions de FCFA (4,7%) de la contribution d'autres acteurs (cessionnaire de l'autoroute à péage, populations bénéficiaires, structures para-publiques, collectivités locales et institutions financières) impliqués dans la mise en œuvre des projets et programmes d'investissements publics.

Les ressources extérieures sont constituées de (i) prêts à des conditions concessionnelles pour un montant de 571 milliards 941 millions de FCFA (55,9%) et (ii) subventions pour un montant de 451 milliards 857 millions de FCFA (44,1%).



COMPARAISON PTIP 2009/2011 ET PTIP 2010/2012

Comparativement au PTIP précédent, le montant global des investissements prévus dans le présent PTIP a connu une hausse substantielle de 335 milliards 4 millions de FCFA en valeur absolue et de 15,9% en valeur relative.

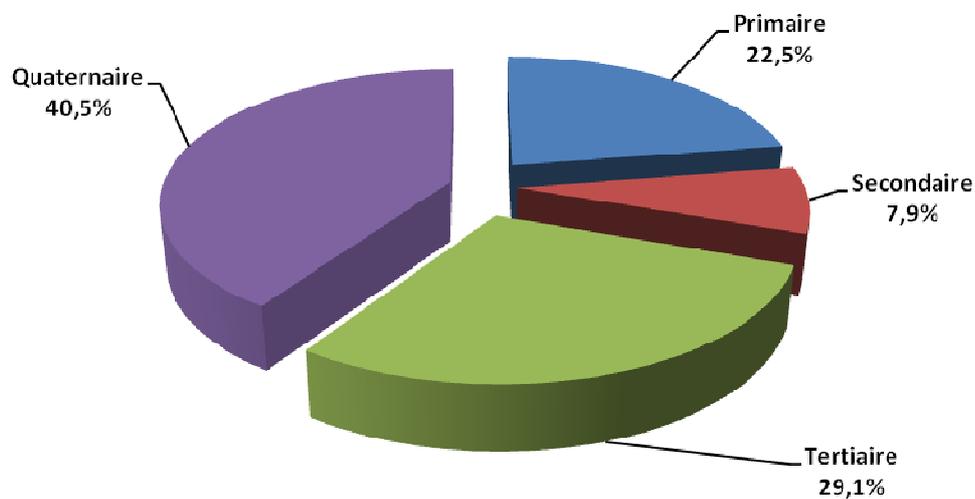
Cette importante progression résulte d'une part, de l'accroissement des ressources propres de l'Etat affectées à l'investissement et d'autre part, du démarrage de nouveaux projets et programmes d'envergure financés grâce aux ressources mises à la disposition du Sénégal par le Millénium Challenge Account (MCA) et nos partenaires au développement dans les secteurs prioritaires de l'économie nationale, à savoir la mobilité urbaine et rurale, l'énergie, l'agriculture, la santé, l'éducation, l'hydraulique et l'assainissement.

REPARTITION SECTORIELLE

Par secteur économique et par ordre d'importance, les investissements programmés sur la période triennale 2010-2012 se répartissent comme suit :

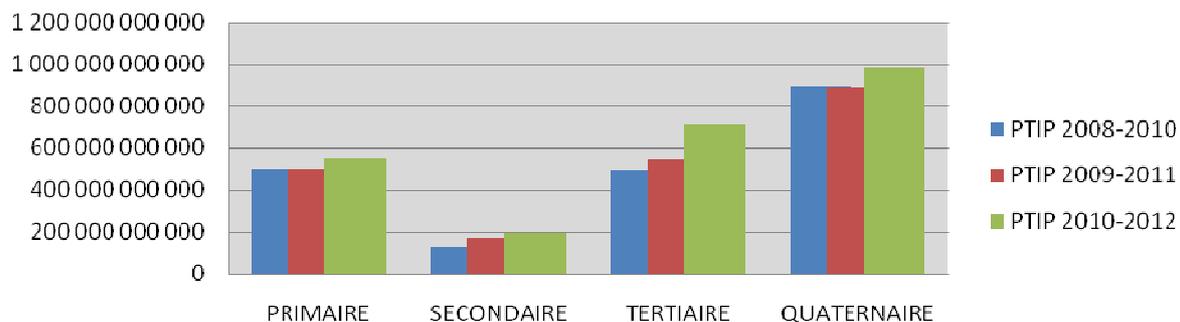
- le secteur quaternaire bénéficie de 40,5% des investissements du programme et englobe l'ensemble des dépenses en capital relatives (i) au développement des ressources humaines (éducation, enseignement technique et formation professionnelle, etc), (ii) à l'accès aux services sociaux de base (santé, approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu urbain, urbanisme et habitat), (iii) à la promotion socio-économique des femmes et des jeunes et à l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables, (iv) au développement local et régional et (v) à la mise en place de meilleures conditions de travail des services administratifs ;
- le secteur tertiaire concentre 29,1% des prévisions d'investissements qui seront consacrés essentiellement à l'amélioration de la mobilité urbaine et rurale et à la réalisation des infrastructures nécessaires à l'établissement des services techniques et de l'administration du nouvel Aéroport International Blaise Diagne ("AIBD") ;
- le secteur primaire absorbe 22,5% des investissements du programme traduisant ainsi la priorité que le gouvernement accorde : (i) au développement des activités agro-sylvo-pastorales et à l'accès à l'eau potable des populations rurales (ii) à la relance de la pêche et (iii) à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural ;
- le secteur secondaire, avec comme principale composante l'énergie, reçoit 7,9% des investissements du programme. Cette allocation est essentiellement destinée à pallier le déficit de production d'électricité et à accroître le taux d'électrification rurale.

Répartition sectorielle des investissements publics 2010-2012



EVOLUTION SECTORIELLE DU PTIP DURANT LES TROIS (3) DERNIERES ANNEES

Evolution du PTIP durant les trois (3) dernières années par secteur



ANALYSE SECTORIELLE DU PROGRAMME

I. SECTEUR PRIMAIRE

Le secteur primaire constitue le principal support de relèvement de la base productive nationale, de réalisation des stratégies de croissance économique forte, saine, créatrice d'emplois et soutenable ainsi que de lutte contre la pauvreté et de développement humain durable en vue de contribuer efficacement à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) 1 et 7 que sont : Réduire l'extrême pauvreté et la faim et Assurer un environnement humain durable.

C'est dans ce contexte que sont fixés les objectifs nationaux suivants du secteur :

- couverture des besoins alimentaires des populations ;
- réduction de la facture d'importation des produits laitiers ;
- lutte contre les maladies animales ;
- satisfaction de la demande nationale en produits halieutiques ;
- accès adéquat à l'eau potable des populations et du cheptel et ;
- mise en marchés des produits agricoles, animaux et halieutiques.

Pour atteindre ces objectifs, le secteur doit relever certains défis majeurs tels que la modernisation, la compétitivité et la sécurité alimentaire en vue de permettre l'augmentation continue de sa contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) qui est passée de 12,9% en 2007 à 14,7% en 2008. Cette progression de presque deux (2) points devrait se maintenir en 2010 eu égard aux résultats satisfaisants enregistrés dans le sous-secteur de l'agriculture à la faveur d'une pluviométrie favorable et de la mise en œuvre de la Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA).

Aussi, des stratégies adéquates sont-elles développées dans les différents sous-secteurs pour accroître les performances du secteur primaire en conformité avec la politique agricole commune de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des conventions et protocoles internationaux dans le domaine de l'environnement ratifiés par le Sénégal.

Il s'agit, dans le sous-secteur de l'agriculture, (i) d'assurer la maîtrise de l'eau et le développement de l'agriculture irriguée ; (ii) de faciliter et d'étendre l'accès au matériel et équipement agricoles ainsi qu'aux facteurs de production (engrais, semences, etc) ; (iii) d'organiser les circuits de commercialisation et de transformation des produits agricoles ; et (iv) de renforcer les capacités des organisations professionnelles paysannes ;

Concernant l'élevage, il est privilégié (i) l'intensification et la modernisation des systèmes de production et d'exploitation animales ; (ii) l'amélioration de la sécurisation et de la couverture sanitaire du cheptel ; et (iii) le renforcement de la professionnalisation des acteurs/opérateurs des filières animales.

Quant à l'environnement, les orientations stratégiques définies sont : (i) la lutte contre la désertification ; (ii) la lutte contre les pollutions de toute nature pour une sauvegarde du cadre de vie des populations et la qualité de l'environnement ; et (iii) la protection des espèces notamment les plus menacées.

S'agissant de la pêche, les stratégies retenues portent sur (i) l'ajustement des capacités aux richesses naturelles et de l'effort de pêche aux ressources ciblées ; (ii) l'amélioration de la production des produits de la pêche continentale et de l'aquaculture ainsi que du système de conservation, de distribution, de commercialisation et de transformation des produits de pêche.

Pour ce qui est de l'hydraulique rurale, l'accent est mis sur (i) l'amplification de la réalisation de nouveaux points d'eau en milieu rural ; (ii) le développement de systèmes d'adduction à partir d'ouvrages adaptés qui privilégient l'extension et l'interconnexion des localités ; (iii) la mobilisation et la valorisation des eaux de ruissellement ; et (iv) le renforcement des capacités en gestion, entretien et maintenance des ouvrages.

Le coût du programme d'investissement 2010-2012 du secteur primaire s'élève à 550 milliards 074 millions de F CFA, soit 22,5% du coût global du PTIP. Ce financement qui est acquis et en négociation pour un montant de 508 milliards 874 millions de FCFA, contribue pour 500 milliards 665 millions de FCFA, soit 98,7% à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP), principalement au niveau des axes stratégiques : création de richesses pour une croissance pro-pauvre et accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base.

Les investissements du secteur se répartissent annuellement comme suit :

- 2010 : 164 milliards 519 millions de FCFA, soit 29,9%
- 2011 : 202 milliards 820 millions de FCFA, soit 36,9 %
- 2012 : 182 milliards 735 millions de FCFA, soit 33,2%

Le financement global du secteur est acquis à 495 milliards 802 millions de FCFA, soit 90,1%, tandis que le financement en négociation auprès des partenaires financiers se chiffre à 13 milliards 072 millions de FCFA, soit 2,4% du coût du programme. Les financements à rechercher s'élèvent à 41 milliards 200 millions de FCFA, soit 7,5% du coût du programme.

L'analyse de la nature du financement montre que les ressources internes de l'Etat, d'un montant de 226 milliards 691 millions de FCFA, couvrent 44,5 % des investissements du secteur. La contribution des partenaires au développement est évaluée à 282 milliards 183 millions de FCFA représentant 55,5%. L'approche participative ainsi que l'appui au renforcement des capacités et au processus de décentralisation ont permis une meilleure appropriation du processus de développement du secteur qui s'est traduit par une contribution de près de 8,9% des collectivités locales, des institutions de financement et des organisations de producteurs.

Le financement extérieur est constitué de prêts à des conditions concessionnelles à hauteur de 214 milliards 492 millions de FCFA, soit 76% et de subventions pour un montant de 67 milliards 691 millions de FCFA représentant 24 %.

Par rapport au PTIP précédent, les investissements du secteur primaire ont connu une hausse de 48 milliards 676 millions de FCFA en valeur absolue et de 9,7% en valeur relative. Cette hausse s'explique par le démarrage de nouveaux projets d'envergure dans les sous-secteurs de l'agriculture (Projet d'Appui aux Filières Agricoles et Projet d'irrigation et de gestion des ressources en eau), de l'élevage (Projet de Développement de l'Élevage au Sénégal Oriental et en Basse Casamance), de la pêche (Programme Régional de Développement de la Pêche Artisanale en Afrique de l'Ouest) et de l'hydraulique rurale (Deuxième sous-programme d'alimentation en eau potable)

La répartition par sous-secteur des investissements du secteur primaire se présente comme suit :

Sous secteur	Montant des investissements (en millions de FCFA)	Pourcentage
Agriculture	218 188	39,7%
Elevage	35 051	6,4%
eaux et Forêt	71 345	13,0%
Pêche	40 450	7,4%
Hydraulique Rurale	106 255	19,3 %
Etudes et Recherches / primaire	1 011	0,2%
Appui Institutionnel, Renforcement et Assistance Technique / primaire	77 774	14,1%
Total	550 074	100%

1.1 Sous secteur Agriculture

Le Gouvernement du Sénégal a pris l'option de faire de l'agriculture une source majeure de croissance économique du fait de sa contribution à la sécurité alimentaire du pays et à la création de richesse nationale et de l'importance de la population active (54%) qu'elle mobilise.

Le sous-secteur agricole constitue la base du développement de l'industrie et de l'artisanat et demeure la principale source de matières premières nécessaires aux industries de transformation agroalimentaire et de l'agro - industrie (arachide, maïs, tomate et coton). En outre, l'agriculture est une grande consommatrice d'intrants (engrais, pesticides, biofertilisants, semences) et de services de l'artisanat (fabrication artisanale et semi industrielle du matériel agricole, prestation de services).

Le sous-secteur de l'agriculture a contribué pour 7% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) et 52% au PIB du secteur primaire en 2008 et a eu des effets de liaisons importants avec les secteurs secondaire et tertiaire.

Cependant cette place prépondérante de l'agriculture dans l'activité économique nationale est fragilisée par les contraintes ci-après auxquelles le sous-secteur fait face :

- la salinisation des terres, la saturation et la dégradation des sols ;
- la non maîtrise de l'eau et la dépendance de l'agriculture à une pluviométrie erratique ;
- le manque d'infrastructures de conservation et de stockage des produits agricoles ;
- la faible modernisation de l'agriculture orientée vers une agriculture extensive de subsistance.

Pour surmonter ces contraintes, des objectifs sectoriels qui s'inscrivent dans l'axe stratégique n° 1 du DSRP (création de richesses pour une croissance pro-pauvre), et la grappe « agriculture et agro-industries » de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) ont été définis comme suit : i) améliorer et sécuriser la base productive ; (ii) relever la production et la productivité ; et (iii) améliorer l'efficacité du secteur.

Les stratégies retenues pour atteindre les objectifs précités sont axées sur (i) le développement de l'irrigation ; (ii) l'intensification et la modernisation des productions agricoles ; (iii) la promotion des cultures d'exportation ; (iv) la diversification et l'accroissement des sources de revenus agricoles et (v) le renforcement des capacités des organisations paysannes.

Les résultats de l'étude sur les options stratégiques et sources de croissance agricole ont montré qu'au Sénégal, la contribution de l'agriculture à la réduction de la pauvreté serait beaucoup plus élevée que la contribution des secteurs non agricoles. Une réduction de la pauvreté de 1% au niveau rural peut être attribuée pour 57% à la croissance du secteur agricole et pour 43% à la croissance du secteur non agricole.

Ces résultats viennent conforter la priorité accordée à l'agriculture dans le financement des investissements publics. En effet, le montant des investissements du sous-secteur s'élève à 218 milliards 188 millions de FCFA représentant 39,7 % de l'ensemble des investissements du secteur primaire sur la période 2010/2012. De ce montant, 216 milliards 688 millions FCFA, soit 99,3%, contribuent à la réalisation du PAP du DRSP II notamment en son axe 1: création de richesses pour une croissance pro pauvre.

La répartition annuelle de ces investissements se présente comme suit :

- 2010 : 74 milliards 397 millions de FCFA (34,1%);
- 2011 : 80 milliards 803 millions de FCFA (37%);
- 2012 : 62 milliards 988 millions de FCFA (28,9%).

Le financement du programme d'investissement du secteur agricole est entièrement acquis et provient de l'appui des partenaires techniques et financiers pour un montant de 114 milliards 424 millions de FCFA, soit 52,4%. Cette contribution significative des partenaires au développement du Sénégal traduit leur volonté affichée d'accompagner le Gouvernement dans sa croisade contre la faim et la pauvreté.

Le financement externe est constitué essentiellement d'emprunts à des conditions douces pour un montant de 95 milliards 826 millions de FCFA, soit 83,7%. La part des

subventions dans le financement extérieur se situe à 16,2% et a connu une hausse considérable par rapport au PTIP précédent où elle était de 4,8%. Cette hausse s'explique par le financement acquis avec le MCA pour la mise en œuvre du projet d'irrigation et de gestion des ressources en eau.

Le financement intérieur du sous-secteur est renforcé avec 47,6% des prévisions d'investissements et assuré par les ressources internes de l'Etat pour un montant de 102 milliards 183 millions de FCFA, soit 98,5% et par les populations bénéficiaires dans une moindre mesure pour un montant de 1 milliards 581 millions de FCFA, soit 1,5%.

Comparé au PTIP 2009/2011, les investissements du sous-secteur ont augmenté de 14,2% en raison du démarrage de nouveaux projets (Projet d'Appui aux Filières Agricoles, Projet d'appui à la réfection des aménagements hydro-agricoles et Projet d'irrigation et de gestion des ressources en eau).

Les principaux projets du sous secteur programmés pour la période triennale 2010-2012 sont:

- Aménagement hydro-agricoles : (Casiers Lampsar Rive Droite, Périmètres Irrigués Villageois (PIV) de Bakel, Aménagements hydro-agricoles de Ndiawar, Irrigation et Gestion des ressources naturelles, Appui à la Réfection des Aménagements, Phase d'extension du PRODAM II) ;
- Programme des Services Agricoles et Appui aux Organisations de Producteurs (PSAOP) ;
- Projet d'Appui aux Filières Agricoles ;
- Programme/agricole dans ses volets subvention des semences, des engrais, de l'équipement agricole et soutien du prix au producteur d'arachide ;
- Projet de Promotion de l'Entreprenariat rural.

1.2 Sous secteur Elevage

Le sous-secteur de l'élevage contribue à hauteur de 4% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) et pour 33% au PIB du secteur primaire, justifiant ainsi la place privilégiée qui lui est dévolue dans le développement économique et social. Le secteur occupe, par ailleurs 350 000 familles et implique ainsi un très grand nombre d'acteurs sociaux.

L'étude réalisée sur les options stratégiques et sources de croissance agricole et de réduction de la pauvreté dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA), montre que le sous-secteur de l'élevage contribue fortement à l'augmentation des revenus agricoles. Une croissance soutenue de ce sous-secteur jusqu'en 2015 générerait un revenu supplémentaire de 163 milliards de FCFA, entraînant ainsi une baisse concomitante du taux de pauvreté au niveau national de 3,2%. Ce qui démontre la pertinence de la GOANA dont l'objectif est d'accroître les productions animales en vue d'une plus grande contribution du sous-secteur à la richesse nationale et à la lutte contre la pauvreté.

Cependant, malgré toutes ces potentialités, le sous secteur de l'élevage demeure confronté à des contraintes importantes ayant trait :

- à la persistance et à la recrudescence de certaines maladies animales ;
- au caractère extensif du système d'exploitation et de productions animales ;
- à un accès de plus en plus difficile aux systèmes financiers décentralisés ;
- à l'inadaptation des circuits de commercialisation et ;
- au déficit d'infrastructures pastorales et hydrauliques.

Pour lever ces contraintes, l'Etat a défini les axes stratégiques suivants :

- intensifier et moderniser les systèmes de productions animales et accroître la productivité du sous-secteur ;
- sécuriser le cheptel (couverture sanitaire, lutte contre le vol du bétail, etc) ; et
- améliorer les conditions de mise en marché des produits animaux.

Les investissements programmés dans le sous-secteur sur la période 2010-2012 s'élèvent à 35 milliards 051 millions de FCFA, soit 6,4% des investissements prévus dans le secteur primaire. Ces investissements contribuent à 100% à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II) notamment dans son Axe 1: création de richesse pour une croissance pro pauvre

Ces investissements sont programmés pour un montant de 8 milliards 707 millions de FCFA en 2010 (24 ,8%), 13 milliards 437 millions de FCFA (38,3%) en 2011 et 12 milliards 907 millions de FCFA (36,8%) en 2012.

Le financement des investissements du sous-secteur est acquis pour un montant de 26 milliards 051 millions de FCFA, soit 74,3% tandis que le financement à rechercher s'élève à 9 milliards de FCFA représentant 25,7%.

La part des ressources extérieures dans ce financement s'élève à 9 milliards 257 millions de FCFA (35,5%) du coût du programme et est essentiellement constituée de prêts concessionnels pour un montant de 7 milliards 400 millions de FCFA, soit 79,9%. Les subventions se chiffrent à 1 milliard 857 millions de FCFA représentant 20,1% du financement extérieur.

Le financement intérieur repose uniquement sur l'effort interne de l'Etat pour 16 milliards 794 millions de FCFA.

Par rapport au PTIP précédent, le programme d'investissement du sous-secteur a connu une hausse de 33,8 % qui s'explique essentiellement par le renforcement du Programme d'insémination artificielle, du Programme agricole/volet élevage et du Programme de protection zoo-sanitaire ainsi que le démarrage effectif du Projet de développement de l'élevage au Sénégal Oriental et en Basse Casamance.

Les principaux projets programmés dans le sous-secteur sont les suivants :

- Programme de Développement de l'Elevage au Sénégal Oriental et en Basse Casamance ;
- Programme Agricole/Volet Elevage ;

- Programme de Développement de l'Élevage Equin ;
- Projet de Réhabilitation et de construction des abattoirs ;
- Projet de Renforcement de la Protection Zoo-Sanitaire ;
- Programme Spécial d'Insémination Artificielle ;
- Fonds d'Appui à la Stabulation ;
- Projet de création Centres d'impulsion et de Modernisation de l'Élevage (CIMEL).

1.3 Sous secteur Eaux et forêts

Le Sénégal dispose d'importantes potentialités naturelles, environ treize (13) millions d'hectares de forêts, soit 65% du territoire national, caractérisées par un végétal garni d'une certaine diversité biologique. Cependant, la contribution du sous secteur à l'économie nationale demeure encore faible. Elle représente 1% du PIB global et 5,1% du PIB du secteur primaire.

Les principaux obstacles ci-après sont à l'origine de la faible part du sous-secteur dans la richesse nationale :

- l'extension des surfaces agricoles et l'avancée du front charbonnier ;
- la langue salée consécutive à la persistance des phénomènes cycliques de sécheresse observée au sahel ;
- les problèmes de pollution de plus en plus grave dans la presqu'île du Cap-Vert liés au développement des activités industrielles;
- le dépotoir de déchets solides, dangereux qui souillent les eaux de surface et souterraines.

Pour lever ces contraintes, les principales orientations stratégiques retenues sont les suivantes :

- la valorisation des ressources forestières ;
- la sauvegarde de l'environnement et la lutte contre la désertification ;
- la préservation de la faune et de la flore ainsi que l'environnement marin et côtier ;
- l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain et rural ;
- le renforcement des capacités en gestion des ressources naturelles et de l'environnement par la formation, l'éducation, la sensibilisation, l'alphabétisation, etc. ;
- l'accroissement de l'accès des populations pauvres aux énergies de substitution ; et
- la gestion communautaire des aires protégées.

Ces stratégies sont à la base du programme d'investissement du sous-secteur sur la période triennale 2010-2012 d'un montant de 71 milliards 345 millions de FCFA représentant 13% du secteur primaire. Le financement dudit programme est acquis et en négociation pour un montant de 58 milliards 345 millions de FCFA et contribue pour 54 milliards 969 millions de FCFA, soit 94,2% à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II) notamment au niveau de son axe 2: « Accélération de la Promotion aux Services Sociaux de Base ».

Le financement acquis s'élève à 50 milliards 373 millions de FCFA, soit 70,6% tandis que celui en négociation est de 7 milliards 972 millions de FCFA, soit 11,2%. Le financement à rechercher porte sur une enveloppe de 13 milliards de FCFA, soit 18,2%.

La répartition annuelle de ces investissements se présente comme suit :

- 2010 : 17 milliards 186 millions de FCFA (24,1%) ;
- 2011 : 25 milliards 801 millions de FCFA (36,2%) ;
- 2012 : 28 milliards 358 millions de FCFA (39,7%).

L'analyse du financement des investissements a mis en évidence l'importance du financement intérieur constitué essentiellement de ressources de l'Etat pour 19 milliards 631 millions de FCFA (33, 6%) et de ressources extérieures estimées à 38 milliards 714 millions de FCFA (66, 4%).

Le financement extérieur est largement dominé par des subventions dont le montant s'élève à 24 milliards 355 millions de FCFA, soit 62,9 % et dans une proportion non négligeable par des emprunts sous forme de prêts concessionnels qui sont évalués à 14 milliards 359 millions de FCFA, soit 37,1%.

Comparativement au PTIP 2009-2011, le présent programme enregistre une augmentation de 7 milliards 264 millions de FCFA en valeur absolue et de 11,3% en valeur relative. Cette hausse s'explique par (i) la vitesse de croisière atteinte dans l'exécution du Projet d'Aménagement du Massif du Fouta Djallon ; (ii) le démarrage du Programme Eco-Villages ; et (iii) la prise en compte du Projet de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles et de Substitution (PROGEDE).

Les principaux projets et programmes dont la mise en œuvre est prévue sur la période triennale 2010-2012 sont :

- la campagne nationale de reboisement ;
- la lutte contre les feux de brousse ;
- la grande muraille verte ;
- la consolidation des zones côtières fragiles ;
- l'aménagement du massif du Fouta Djallon ;
- le programme Eco Villages.

1.4 Sous secteur Pêche

Le sous-secteur de la pêche contribue de façon significative à la création de richesse nationale et représente 12 % du PIB du secteur primaire et 2,5 % du PIB. La pêche participe à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la balance commerciale et à la création d'emplois directs ou indirects en assurant des activités rémunératrices à plus de 17 % de la population active.

Cependant, le sous-secteur reste confronté à des difficultés majeures se rapportant à : (i) la diminution progressive de la production halieutique ; (ii) l'insécurité des pêcheurs

en pirogue et le défaut de surveillance adéquate des pêcheries ; (iii) l'insuffisance des infrastructures de base ; (iv) la surexploitation de certaines espèces de ressources halieutiques et l'importance des pertes post-capture.

En outre, sur le plan international, le sous-secteur de la pêche fait face à de nouveaux défis au plan des échanges commerciaux notamment les nouvelles exigences commerciales de l'OMC consécutives aux subventions des pêcheries, à la disparition des préférences commerciales, à l'obligation de compétitivité, aux enjeux des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) et à l'ouverture des marchés régionaux et sous régionaux à la concurrence internationale.

Pour permettre au sous-secteur de jouer pleinement son rôle dans l'économie nationale, le Gouvernement a mis en place un plan d'actions basé sur la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et s'articulant autour de :

- la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques;
- l'impulsion et la vulgarisation de l'aquaculture ;
- la satisfaction de la demande nationale en produits halieutiques ;
- la mise à la disposition des professionnels de la pêche d'instruments financiers adaptés aux besoins de financement du sous secteur ;
- la mise en place d'une meilleure protection et d'un environnement institutionnel (juridique et financier) plus adapté aux exigences de développement du sous-secteur ;
- la recherche d'une coopération internationale plus équilibrée ;
- le renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur.

Les investissements publics programmés durant la période triennale 2010-2012 s'élèvent à 40 milliards 450 millions de FCFA, soit 7,4% des investissements prévus dans le secteur primaire. Le financement de ces investissements qui est acquis et en négociation pour un montant de 35 milliards 250 millions de FCFA, contribue pour un montant de 34 milliards 031 millions de FCFA, soit 96,5% à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), notamment en son axe 1 : création de richesses pour une croissance pro pauvre.

Les investissements du sous-secteur sont programmés pour un montant de 8 milliards 652 millions de FCFA en 2010 (21,4 %), 13 milliards 933 millions de FCFA en 2011 (34,4 %) et 17 milliards 865 millions de FCFA en 2012 (44,2 %).

La structure du financement se présente comme suit :

- financement acquis : 30 milliards 150 millions de FCFA (74,5 %)
- financement en négociation : 5 milliards 100 millions de FCFA (12,6 %)
- financement à rechercher : 5 milliards 200 millions de FCFA (12,9 %)

Ce financement est constitué de ressources intérieures à hauteur de 10 milliards 950 millions de FCFA, soit 31,1% et de ressources extérieures pour un montant de 24 milliards 300 millions de FCFA couvrant 68,9% des investissements prévus.

Le financement intérieur relève exclusivement des efforts internes de l'Etat pour un montant de 10 milliards 850 millions de FCFA, soit 99,1%. La contribution des autres acteurs (institutions de financement, bénéficiaires) reste encore marginale et ne représente que 0,9%.

Les prêts octroyés par les partenaires au développement constituent principalement les ressources extérieures pour un montant de 22 milliards 347 millions de FCFA, soit 92% tandis que les subventions portent sur un montant de 1 milliard 953 millions de FCFA, soit 8% .

Comparé au PTIP 2009-2011, le programme du sous-secteur n'a enregistré qu'une hausse de 580 millions de FCFA en valeur absolue et de 1,5% en valeur relative qui s'explique par le démarrage du programme régional d'appui à la pêche artisanale en Afrique occidentale et du programme développement de la Pisciculture.

Les principaux projets programmés dans le sous-secteur sont :

- le programme d'appui à la pêche en Afrique de l'Ouest (PRAO) ;
- la seconde phase du programme de 26 chaînes de froid;
- le programme de développement de l'aquaculture et ;
- le programme de développement de la pêche continentale.

1.5 Sous secteur Hydraulique rurale et agricole

La politique sectorielle pour l'eau potable et agricole en milieu rural s'inscrit dans les cadres stratégiques suivants :

- l'approche de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) ;
- les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui visent à réduire de moitié à l'horizon 2015 la proportion de personnes ne disposant pas d'un accès adéquat à l'eau potable;
- la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté dont les objectifs pour l'eau potable et l'assainissement sont ajustés sur les OMD.

Le Gouvernement du Sénégal a approuvé en 2005 le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM). Les objectifs nationaux retenus pour l'atteinte des OMD en 2015 sont un taux d'accès de 82% pour l'eau potable.

Les projets hydrauliques mis en œuvre ont permis la réalisation de près de 1300 forages motorisés, 1500 forages équipés de pompes manuelles et plus de 4600 puits modernes. Les résultats obtenus en matière d'alimentation en eau potable sont encourageants mais restent encore insuffisants. En effet, il subsiste 28 % de ménages ruraux qui ne disposent pas d'un accès raisonnable à l'eau potable et 15% qui ne bénéficient pas d'un accès à un puits moderne. Par ailleurs, des facteurs structurels et organisationnels font peser un risque sur la pérennité des acquis et constituent des handicaps majeurs pour l'extension du taux de couverture. Il s'agit principalement de l'insuffisance des moyens et des dysfonctionnements dans l'organisation interne des services techniques de l'Etat et du système de gestion des forages motorisés en dépit des bons résultats de la réforme de gestion des forages motorisés.

Pour répondre à ces difficultés, les stratégies retenues reposent principalement sur :

- l'amplification de la réalisation des infrastructures hydrauliques (forages, puits, retenues) ;
- la poursuite des réformes institutionnelles pour aboutir à la définition d'un service public de l'eau potable en milieu rural et modalités réglementaires de mise en œuvre. La délégation de la gestion du service aux associations d'usagers (ASUFOR) ou à un opérateur privé, la prise en charge de la maintenance et du dépannage des équipements hydrauliques par le secteur privé ainsi que la généralisation de l'adduction d'eau multivillages (un forage motorisé avec un château d'eau desservant plusieurs villages par des adductions d'eau) permettront d'avoir un service public d'eau potable performant ;
- la mise en place d'outils et de systèmes de financement durables qui s'inscrivent dans un objectif de mobilisation des ressources, publiques ou privées, et de réalisation de l'équilibre financier du secteur nécessaires au maintien et à l'extension du service d'eau potable.

Le programme d'investissement défini par le Gouvernement sur la période triennale 2010-2012 porte sur un montant 106 milliards 255 millions FCFA soit 19,3% du secteur primaire.

La répartition annuelle de la programmation du financement s'établit comme suit :

- 2010 : 29 milliards 855 millions de FCFA, soit 28,1%;
- 2011 : 40 milliards 812 millions de FCFA, soit 38,4%;
- 2012 : 35 milliards 588 millions de FCFA, soit 33,5%.

Sur ce financement, 92 milliards 255 millions de FCFA sont acquis, soit 86,8% en valeur relative et 14 milliards de FCFA, soit 13,2% sont à rechercher au niveau des partenaires techniques et financiers.

Le financement acquis est constitué de ressources intérieures pour un montant de 22 milliards 053 millions de FCFA, soit 23,9% du financement et de ressources extérieures pour 70 milliards 202 millions de FCFA représentant 76,1%. Ce financement contribue à hauteur de 99,9% à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II) notamment à son Axe : accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base par l'accroissement du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural.

L'Etat du Sénégal contribue pour un montant de 21 milliards 575 millions de FCFA, soit 97,8 % des ressources intérieures et les populations locales pour 478 millions de FCFA, soit 2,2 %. Les ressources extérieures sont composées d'emprunts pour un montant de 57 milliards 055 millions de FCFA représentant 81,3% de l'apport des partenaires techniques et financiers et de subventions pour 13 milliards 147 millions de FCFA, soit 18,7%.

Relativement aux investissements du sous-secteur programmés dans le PTIP précédent, le présent PTIP a enregistré une augmentation en valeur absolue de 1 milliard 976 millions de FCFA, soit 1,9% en valeur relative. Cette hausse s'explique par le démarrage du deuxième sous-programme d'alimentation en eau potable financé par la Banque Africaine de Développement pour un financement global de 24 milliards 500 millions de FCFA.

Les principaux projets et programmes planifiés dans le sous-secteur sont :

- Projet Petite Irrigation Locale (PAPIL) ;
- PEPAM-Sous programme Bassin Arachidier ;
- PEPAM-Sous programme Luxembourg ;
- Projet d'Alimentation en eau potable de Touba ;
- Projet d'acquisition de Matériel d'Exhaure, d'Ateliers de Forages et de camions grue (PAMAF) ;
- PEPAM-Sous programme BAD Phase II;
- Programme de réalisation des bassins de rétention.

1.8 Sous secteur Etudes et recherche / primaire

Le montant global des investissements programmés dans le sous-secteur « Etudes et Recherche » est de 1 milliard 011 millions de FCFA, soit moins de 1% du total des investissements prévus dans le secteur primaire.

La totalité du financement est acquise et constituée exclusivement de ressources internes de l'Etat et de subventions des partenaires extérieurs pour des montants respectifs de 758 millions de FCFA (75%) et 253 millions de FCFA (25%).

En 2010, un montant de 491 millions de FCFA (48,6%) a été programmé tandis qu'en 2011 et 2012, les montants prévus s'élèvent respectivement à 245 millions de FCFA (24,2%) et 275 millions de FCFA (27,2%).

Les projets d'études et de recherche programmés au titre du présent programme relèvent du sous secteur de l'hydraulique rurale et de la pêche. Ces études permettront de disposer d'informations fiables sur la ressource en eau, d'assurer une bonne planification des investissements hydrauliques sur le territoire national ainsi qu'une mise en place d'un système performant d'identification et d'évaluation des projets du sous secteur de la pêche.

Comparé au PTIP précédent, le volume d'investissements dans le sous-secteur a connu une baisse de 872 millions de FCFA en valeur absolue et de 46,3% en valeur relative. Cette baisse s'explique par l'arrivée à terme du Plan Directeur Hydraulique de Matam-Tambacounda et la clôture du financement extérieur de l'étude de mobilisation des ressources en eau des zones deltaïques.

1.9 Sous secteur Renforcement institutionnel et assistance technique / primaire

Le sous-secteur Renforcement Institutionnel et Assistance Technique présente une importance stratégique pour les pouvoirs publics du fait de son rôle de soutien et d'appui aux actions de développement initiées dans le secteur primaire. Son impact significatif dans la création d'un environnement favorable au développement rural permet d'accroître la contribution du sous-secteur à la création de richesse nationale et conséquemment d'accélérer les effets d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie.

Les objectifs assignés au sous-secteur sont principalement axés sur :

- le renforcement des capacités des organisations de producteurs ;
- l'appui à la sécurisation et la facilitation de l'accès au crédit rural;
- le renforcement et l'appui aux structures de l'Etat dans leurs missions régaliennes de conception, de pilotage, de mise en œuvre, de suivi-évaluation, de contrôle et de réglementation de la politique nationale de développement rural;
- l'appui au processus de syndicalisation et une meilleure protection sociale des acteurs du monde rural à travers une assurance agricole, un système de protection sociale des travailleurs de la terre ;
- le renforcement de l'appui au processus de paix en Casamance.

Le montant des investissements prévus dans le sous-secteur s'élève à 77 milliards 774 millions de FCFA entièrement acquis et représente 14,1% du programme d'investissements du secteur primaire. Ces investissements contribuent pour 76 milliards 745 millions de FCFA, soit 98,7% à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

Ce financement est constitué de ressources extérieures d'un montant de 25 milliards 033 millions de FCFA représentant 32,2% et de ressources intérieures pour 52 milliards 741 millions de FCFA, soit 67,8%. Ce financement intérieur est assuré à 91,1% par l'Etat sur ressources propres et par la contribution des autres acteurs du monde rural (Institutions Financières, bénéficiaires et Collectivités locales) pour un montant de 4 milliards 671 millions de FCFA représentant 8,9 %.

Les ressources extérieures proviennent de prêts concessionnels contractés auprès des partenaires techniques et financiers et qui s'élèvent à 17 milliards 505 millions de FCFA (69,6%) et de subventions à hauteur de 7 milliards 528 millions de FCFA (30%).

La répartition annuelle des investissements prévus dans le sous-secteur au titre du présent PTIP est la suivante :

- 2010 : 25 milliards 231 millions de FCFA (32,44%) ;
- 2011 : 27 milliards 789 millions de FCFA (35,73%) ;
- 2012 : 24 milliards 754 millions de FCFA (31,83%).

Par rapport au PTIP 2009/2011, les investissements programmés dans le sous-secteur sur la période triennale 2010-2012 ont augmenté de 3 milliards 790 millions de FCFA, soit un accroissement de 5,1%. Cette hausse est essentiellement due à : (i) l'amplification des actions initiées dans le PTIP précédent, particulièrement le programme d'appui aux acteurs de la filière cotonnière ; (ii) la programmation de nouveaux projets dont le Projet Appui au processus de syndicalisation des producteurs ; et (iii) la prise en compte du programme d'assistance au monde rural en vivres de soudure et aliments de bétail.

Les principaux projets programmés dans le secteur sont :

- Projet d'Appui aux acteurs coton ;
- Neuvième (9^{ème}) Lettre de Mission (LM) de la SAED et Cinquième (5^{ème}) LM de la SODAGRI ;
- Fonds de Sécurisation du Crédit Rural (Garantie, Bonification et Calamités) ;
- mise en place d'un système d'assurance agricole ;
- Programme de Développement des Marchés Agricoles ;
- Projet de Développement Socio Economique en Casamance ;
- Projet d'Assistance au Monde rural ;
- Programme Agricole/volet Protection des Cultures.

II. LE SECTEUR SECONDAIRE

Le secteur secondaire constitue la seconde source de croissance, après le secteur tertiaire. Son poids dans le PIB est de l'ordre de 20,9% en 2008. L'extraction des ressources naturelles est la partie la plus importante du secteur, avec notamment les phosphates (1,5 millions de tonnes de phosphates sont produites et transformées chaque année). L'industrie agroalimentaire occupe une place de choix dans le tissu industriel en termes de chiffres d'affaires. En effet, avec les huileries, les unités de décorticage des arachides et du riz, les sucreries, les conserveries industrielles, et usines de transformation des produits de la mer et brasseries, cette industrie se taille une part importante. Dans le domaine de la construction, les investissements de la diaspora soutiennent l'activité des Bâtiments Travaux Publics (BTP) et la production de ciment (plus de 2 millions de tonnes par an).

Toutefois, le secteur connaît des difficultés liées :

- à la vétusté des équipements industriels ;
- aux surcoûts des facteurs de production ;
- aux difficultés d'approvisionnement en énergie ;
- à un environnement des affaires peu favorable ;
- aux tensions inflationnistes du marché pétrolier.

Pour faire face à ces difficultés, la stratégie du Gouvernement consiste entre autres à :

- améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises en réduisant les coûts des facteurs de production ;

- appuyer et accompagner les PME en mettant en place un système de financement et un environnement réglementaire adapté à leurs besoins ;
- renforcer les dispositions sur la législation de l'environnement et la réhabilitation des mines et carrières ;
- renforcer l'organisation des acteurs de l'artisanat ;
- diversifier les sources d'énergies et renforcer l'accès aux services énergétiques ;
- renforcer les capacités des acteurs de la micro finance.

La programmation des investissements du secteur secondaire durant la période triennale 2010-2012 est évaluée à 194 milliards 052 millions de FCFA, soit 8% des prévisions d'investissements du PTIP. De ce montant, 188 milliards 571 millions de FCFA, soit 97,2% contribuent à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du DSRP II plus précisément à travers son axe1 : création de richesses.

La répartition annuelle des investissements se présente comme suit :

- 2010 : 61 milliards 752 millions de FCFA, soit 31,82% ;
- 2011 : 71 milliards 867 millions de FCFA, soit 37,03% ;
- 2012 : 60 milliards 433 millions de FCFA, soit 31,14%.

Sur l'ensemble de ces investissements, le financement acquis est de l'ordre de 184 milliards 552 millions de FCFA, soit 95,1% alors que le financement en négociation est estimé à 9 milliards 500 millions de FCFA, soit 4,9%.

Le financement acquis et en négociation est essentiellement constitué de ressources intérieures pour un montant de 72 milliards 674 millions de FCFA (37,5%) et de ressources extérieures qui sont de l'ordre de 121 milliards 378 millions de FCFA (62,5%).

Le financement intérieur se décompose en ressources propres de l'Etat qui y occupe une bonne part pour un montant de 69 milliards 753 millions de FCFA, soit 96% et en participation des bénéficiaires et du Crédit Mutuel du Sénégal pour un montant de 2 milliards 921 millions de FCFA (4%).

Quant aux ressources extérieures, elles sont essentiellement constituées d'emprunts pour 75 milliards 372 millions de FCFA (62,1%) et de subventions à hauteur de 46 milliards 006 millions de FCFA (37,9%).

Par rapport au PTIP précédent, le volume des investissements du secteur a connu une augmentation de 22 milliards 813 millions de FCFA en valeur absolue, soit 13,3% en valeur relative.

Cette hausse s'explique par :

- le renforcement de l'appui des partenaires au développement et du financement interne de l'Etat dans l'accompagnement des PME à travers notamment la mise à niveau des entreprises et le développement du secteur privé ;
- le démarrage de nouveaux projets dans le secteur de l'énergie qui répond au souci des pouvoirs publics de lever les contraintes de ce sous secteur.

La répartition sectorielle des investissements programmés est la suivante :

Sous Secteur	Montant des investissements (en millions de FCFA)	Pourcentage
Mines	8 859	4,6%
Industrie	4 896	2,5%
Artisanat	1 585	0,8%
Energie	124 128	64%
Etude et recherche / secondaire	354	0,2%
Appui Institutionnel, Renforcement et Assistance Technique / secondaire	54 230	27,9%
Total	194 052	100%

2.1 Sous secteur Mines

En 2008, le secteur minier a contribué pour 0,9 % du produit Intérieur Brut (PIB) et sa part dans les recettes d'exportations (phosphates, sel et ciment) constituent 1,9 % du total des exportations des biens. Cette contribution du sous secteur à la richesse nationale sera plus importante en 2009 grâce notamment i) à la normalisation progressive de la situation des ICS avec la recapitalisation opérée en mi-2008, ii) à l'entrée en production de la mine d'or de Sabodala, et iii) à la montée en puissance des deux cimenteries SOCOCIM et CEMENTS DU SAHEL.

Les atouts du secteur minier sénégalais résident également sur un important potentiel minier avec des ressources minérales variées mais sous explorées et jusqu'ici peu exploitées. Jusqu'en 2008, l'exploitation minière est centrée sur les phosphates transformés sur place en acide phosphorique et produits dérivés, la production de ciments à partir des ressources en calcaire et argile, la production et l'exportation d'attapulгите (argiles absorbantes) et de sels.

Aussi, depuis 2009, s'ouvre-t-il une ère de diversification du secteur minier. En effet, le Sénégal est entré dans le cercle restreint des pays producteurs d'or et se positionne comme acteur majeur dans le sous secteur de l'or avec l'avènement à l'horizon 2012-2013 des mines d'or de Massawa et de Goulouma-Kérékounda. De plus, la mise en exploitation des gisements de zircon de la Grande Côte qui placera le Sénégal au rang de 4^e producteur mondial avec 8% de la production correspondant à 25% de la consommation du marché européen.

A cela, s'ajoute la modernisation de la Direction des Mines et de la Géologie avec la mise à jour des infrastructures géologiques et la mise en service du Centre de Documentation et du Cadastre Minier, à travers le Programme d'Appui au Secteur Minier (PASMI). Ce programme a permis d'une part, de mettre à jour les cartes géologiques du bassin sédimentaire et du Sénégal oriental et d'autre part, de réaliser la couverture géophysique aéroportée du Sénégal oriental avec la production de cartes thématiques magnétiques, électromagnétiques et radiométriques de haute résolution.

Toutefois, le développement du secteur minier du Sénégal est rendu difficile par de nombreux obstacles dont les plus importants sont :

- le déficit en infrastructures ferroviaires et portuaires;
- les incertitudes relatives à la fluctuation des cours mondiaux des substances minérales : l'exemple de la crise du fer et de l'acier en 2008 en est une parfaite illustration;
- un code minier moins attractif que ceux des pays concurrents ;
- des procédures d'acquisition de propriétés minières lourdes ;
- des projets de développement trop lourds en termes d'investissements;
- des coûts élevés de l'énergie.

En considération des contraintes ci-dessus évoquées, le législateur sénégalais, a introduit dans la loi n°2003-36 du 24 novembre 2003 portant Code minier, un certain nombre de dispositions de nature à lever ces contraintes, promouvoir l'investissement minier et encourager la mise en valeur rationnelle des ressources du sous-sol.

Ces dispositions, conformes aux grandes orientations de la stratégie de développement du secteur minier énoncées dans la Déclaration de Politique Minière du 06 mars 2003, se rapportent à :

- l'allègement et la simplification des procédures administratives ;
- l'amélioration du dispositif d'incitation à l'investissement minier ;
- l'octroi d'importants avantages fiscaux et douaniers avec notamment une exonération totale des droits et taxes de toute nature en phase de recherche et en phase de réalisation des investissements ;
- la possibilité de rétention d'une découverte jugée marginale en phase de recherche lorsque les conditions économiques du moment sont jugées défavorables à la viabilité économique du projet ;
- la possibilité offerte aux sociétés minières de bâtir des joint-ventures sans conditions administratives.

Pour tenir davantage compte du cas des projets miniers très lourds en investissements en raison notamment du coût des infrastructures et favoriser la levée des contraintes qui pèsent sur ces projets, le dispositif d'incitation à l'investissement a été complété par l'adoption de la loi du 22 mai 2007 accordant des avantages dérogatoires au Code minier et au Code des Investissements. C'est grâce à cette loi que les conditions nécessaires ont pu être réunies pour la conclusion avec ArcelorMittal d'un accord cadre et de quatre (04) conventions (minière, ferroviaire, portuaire et industrielle) pour l'exploitation du fer de la Falémé.

Durant la période triennale 2010-2012, l'Etat prévoit d'investir 8 milliards 859 millions de FCFA dans le sous secteur des mines, soit 4,6 % de l'enveloppe globale du secteur dont 5 milliards 984 millions de FCFA, soit 67,5% contribuent à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

Ces investissements sont ainsi répartis par année:

- 2010 : 2 milliards 204 millions de FCFA (24,9%) ;
- 2011 : 3 milliards 282 millions de FCFA (37%) ;
- 2012 : 3 milliards 373 millions de FCFA (38,1%).

Le financement de ces investissements est assuré par des ressources internes pour 4 milliards 019 millions de FCFA (45,4%), et des ressources extérieures pour 4 milliards 840 millions de FCFA (54,6%). Les ressources extérieures sont constituées entièrement de subventions.

Comparés au PTIP précédent, les investissements ont connu une baisse de 1 milliard 893 millions de FCFA, soit 17,6% en valeur relative. Cette situation s'explique principalement par l'achèvement du programme agricole phosphates de Matam/ volet GOANA qui a déjà bénéficié d'un appui de l'Etat à hauteur de 4 milliards 900 millions FCFA.

Les principaux projets programmés sont les suivants :

- Programme d'appui au secteur minier ;
- Projet de recherche de substances de carrières ;
- Projet de gestion automatisée des mines et carrières ;
- Prospection promotion géologique et minière.

2.2 Sous secteur Industrie

Le secteur de l'industrie joue un rôle important pour ses effets structurants sur le reste de l'économie, sa contribution à la formation du PIB, à la création d'emplois, et à la valeur ajoutée. Au Sénégal les indicateurs atteints par le secteur sont encourageants. En effet, l'industrie sénégalaise crée plus de 30 000 emplois par an et contribue pour 16% au Produit Intérieur Brut (PIB).

Toutefois, le sous secteur fait face à des contraintes qui freinent son essor. Il s'agit notamment :

- des difficultés d'accéder aux crédits ;
- de la faiblesse des relations inter industrielles ;
- de la vétusté et de l'obsolescence des équipements ;
- des coûts élevés des facteurs de production et de la déficience de la qualité des services ;
- de la faible compétitivité des produits à l'export.

Pour faire face à cette situation, le Gouvernement a élaboré et adopté en 2005 la Politique de Redéploiement Industriel (PRI) qui comprend deux (2) composantes principales : la mise à niveau et le développement industriel endogène. La mise à niveau consiste à :

- améliorer la capacité concurrentielle des entreprises industrielles face à la libéralisation et à l'ouverture de l'économie ;
- accroître les compétences techniques : (i) des institutions d'appui du secteur public comme privé en matière de qualité de services fournis, et (ii) des entreprises en matière de réorganisation des systèmes de production, de gestion et de management;
- hisser les paramètres opérationnels des entreprises sénégalaises aux standards internationaux en matière de compétitivité, de productivité du travail, de qualité et de protection de l'environnement.

En matière de développement industriel endogène, les objectifs généraux sont :

- l'élargissement de la base industrielle par l'identification de nouveaux secteurs porteurs basés sur la valorisation efficiente des ressources agricoles, sylvicoles, pastorales, halieutiques, minières et énergétiques ;
- la promotion d'une meilleure intégration industrielle par le développement des complémentarités intersectorielles et la remontée des filières;
- la densification du tissu industriel par un rééquilibrage des implantations industrielles du pays et la réduction des disparités régionales;
- l'amélioration du taux d'occupation de la population active grâce à la promotion d'une plus grande pluriactivité rurale, impulsée par la transformation industrielle des produits primaires;
- le renforcement des aptitudes professionnelles et la diffusion de l'esprit d'entreprise.

Le montant des investissements prévus dans le sous secteur au cours de la période 2010-2012 s'élève à 4 milliards 896 millions de FCFA, dont 4 milliards 040 millions de FCFA, soit 82,5% contribuent à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II). Ainsi, la part de l'industrie dans les investissements totaux du secteur secondaire est de 2,5%. La répartition annuelle de ces investissements se présente comme suit :

- 2010 : 1 milliard 980 millions de FCFA (40,44%) ;
- 2011 : 1 milliard 544 millions de FCFA (31,54%) ;
- 2012 : 1 milliard 372 millions de FCFA (28,02%).

Ce financement est acquis dans son intégralité et est supporté à hauteur de 3 milliards 227 millions de FCFA par les ressources intérieures (65,9 %) et par des subventions des partenaires extérieurs pour un montant de 1 milliard 669 millions de FCFA (34,1%). Le financement intérieur se décompose en ressources propres de l'Etat pour un montant de 3 milliards 006 millions de FCFA, soit 93,2% tandis que la contribution des bénéficiaires est estimée à 221 millions de FCFA, soit 6,8%.

Comparé au PTIP 2009-2011, le programme d'investissement du sous secteur a connu une baisse de 2 milliards 095 millions de FCFA en valeur absolue et de 30% en valeur relative. Cette baisse s'explique par l'exécution différée du Programme d'Actions de Redéploiement Industriel (PARI).

Les principaux projets programmés au titre du présent PTIP sont les suivants :

- Programme National « plateformes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté » ;
- Projet de recensement des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Programme d'Acquisition et de Diffusion Technologique ;
- Plan stratégique pour la fortification des aliments en micro nutriments ;
- Centre de veille technologique ;
- Appui à la Bourse Nationale de Sous Traitance.

2.3 Sous secteur Artisanat

Le sous-secteur de l'artisanat reste un important support d'industrialisation. Son apport pour la constitution d'un tissu pré-industriel est primordial car indispensable à l'assise d'une base industrielle locale. L'artisanat offre également de la formation, de la qualification et de l'insertion aux jeunes. Sa contribution au PIB est estimée à environ 12%.

De par ses ressources humaines et son mode de fonctionnement, l'artisanat se positionne en tant que partie intégrante du secteur privé national et contribue à la création d'emplois, à la génération de revenus et à la valorisation des ressources locales.

Malgré son importance et ses fonctions, le sous-secteur de l'artisanat connaît un certain nombre de contraintes:

- la faiblesse du niveau d'équipement et des outillages;
- la vétusté des ateliers servant de lieux de travail;
- la faiblesse de la qualification professionnelle;
- les difficultés d'accès au crédit;
- le problème des débouchés.

Pour lever ces contraintes, l'Etat a élaboré une stratégie de développement de l'artisanat qui a pour objectif essentiel de faire de l'artisanat sénégalais, un sous-secteur porteur de croissance en améliorant l'efficacité et la compétitivité de l'entreprise artisanale.

Il s'agira :

- d'élever le niveau de qualification professionnelle des artisans;
- d'élargir les débouchés des produits artisanaux;
- de mettre en place un système de crédit suffisant et adapté au sous-secteur de l'Artisanat.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les différents programmes mis en œuvre par le Gouvernement avec l'appui de nos différents partenaires dans les domaines suivants:

- l'adaptation des textes régissant le sous-secteur;
- la promotion des produits artisanaux ;

- la constitution de mutuelles d'épargne et de crédit en milieu artisanal;
- l'impulsion d'un développement organisationnel à la base et l'affiliation des artisans aux Chambres de Métiers;
- la promotion de la protection sociale des artisans;
- la multiplication des actions d'information et d'animation- sensibilisation ;
- le renforcement de la capacité des artisans à travers le projet d'appui à l'apprentissage artisanal qui a déjà formé en trois ans plus de trois mille (3000) apprentis et qui sera relayé par le projet d'appui à la qualification des artisans.

Pendant la période triennale 2010-2012, le financement des investissements du sous-secteur est entièrement acquis et s'élève à 1 milliard 585 millions de FCFA, soit 0,8 % du montant des investissements prévus dans le secteur secondaire. La totalité de ce financement contribue de manière directe à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

Annuellement, ce financement est programmé comme suit:

- 2010 : 395 millions de FCFA (24,92%) ;
- 2011 : 595 millions de FCFA (37,54%) ;
- 2012 : 595 millions de FCFA (37,54%).

Il est à noter que l'ensemble de ces investissements est financé sur ressources propres de l'Etat.

Par rapport au PTIP précédent, le volume des investissements dans le sous secteur est en baisse de 289 millions de FCFA en valeur absolue et de 15,4% en valeur relative. Cela s'explique principalement par l'arrivée à terme du projet de construction de villages artisanaux.

Les principaux projets programmés sont :

- Projet d'amélioration de la qualification artisanale.
- Fonds d'appui à l'artisanat ;
- Projet de valorisation du tissage artisanal ;
- Projet de promotion des produits artisanaux ;
- Formation des artisans par alternance.

2.4 Sous secteur Energie

De par ses liens intersectoriels avec les autres secteurs d'activités, le sous-secteur de l'énergie est considéré comme un pilier essentiel de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de lutte contre la pauvreté. C'est la raison pour laquelle que le développement de ce sous-secteur de l'énergie constitue une priorité du Gouvernement du Sénégal.

La principale faiblesse du sous-secteur, démontrée à suffisance par les évolutions récentes du marché pétrolier international, est sa très grande vulnérabilité, conséquence d'une forte dépendance vis-à-vis de l'étranger. En effet, le Sénégal, à l'image des pays

non producteurs de pétrole, a subi de plein fouet la crise pétrolière mondiale caractérisée par une flambée du cours du baril de pétrole d'un niveau et d'une durée jamais égalés. Ceci se traduit par des coûts élevés pour le consommateur, coûts grevés, de surcroît, par la vétusté et la faible capacité des infrastructures, qu'il s'agisse des installations de production et de distribution d'énergie ou celles des raffineries.

Dans le sous secteur de l'électricité, l'insuffisance chronique des ressources financières de type concessionnel est source de retards importants dans la mise en œuvre des programmes d'investissements avec comme conséquences une qualité de service assez médiocre, un faible taux d'accès des populations rurales et péri urbaines à l'électricité et un prix du kilowatt heure très peu compétitif.

En outre, faute de diversification des sources d'énergie utilisées dans la production d'électricité, le système électrique où prédominent les équipements thermiques à base de produits pétroliers, connaît des limites en matière de réduction de coût et d'absorption des chocs exogènes.

Aussi, le Gouvernement a-t-il recentré ses priorités avec l'adoption en février 2008 d'une nouvelle Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie (LPDSE) basée, d'une part, sur une analyse de l'environnement international défavorable qui ne laisse pas entrevoir la possibilité d'un retour du pétrole bon marché et stable, et d'autre part, sur les réalités socio-économiques au niveau national. Cette LPDSE définit les objectifs stratégiques suivants du sous secteur :

- assurer l'approvisionnement en énergie du pays en quantité suffisante, dans les meilleures conditions de qualité et de durabilité et au moindre coût ;
- élargir l'accès des populations aux services modernes de l'énergie et ;
- réduire la vulnérabilité du pays aux aléas exogènes notamment ceux du marché mondial du pétrole.

Pour atteindre ces objectifs, l'Etat a pris des mesures d'urgence parmi lesquelles on peut citer :

- la couverture des manques à gagner liés à l'utilisation par SENELEC du gasoil en lieu et place du diesel oil, suite aux perturbations sur la disponibilité des produits pétroliers (HFO) sur le marché ;
- la garantie à SENELEC du niveau des revenus autorisés par la Commission de Régulation du Secteur de l'Electricité (CRSE), dans le cadre de la régulation des tarifs de l'électricité, que le Gouvernement a gelé pour protéger le consommateur, en versant en conséquence à SENELEC, une compensation;
- la mise en œuvre par la SENELEC d'un programme d'investissement, entre 2004 et 2007, de près de 175 milliards de FCFA;
- le rétablissement partiel de l'équilibre économique de la SENELEC, avec la hausse des tarifs de l'électricité de 10% en 2005, de 15% en 2006, et de 6% en 2007, jumelée au versement par l'Etat des compensations de 16 milliards de FCFA en 2005, 42 milliards de FCFA en 2006 et 35 milliards de FCFA en 2007, à la suite du gel des tarifs pour préserver les consommateurs, notamment les ménages à faibles revenus ;

- la sécurisation de l'approvisionnement en combustibles avec la mise à disposition d'un montant de 10 milliards de FCFA au titre d'une garantie de l'Etat pour un mois de consommation et la mise en place de facilités pour les achats de combustibles avec un financement revolving de la Banque Islamique de Développement (BID) de 17 milliards de FCFA par trimestre ;
- la recapitalisation de la SENELEC de 65 milliards de FCFA en 2007 par l'Etat ;
- le renforcement de la participation de l'Etat dans le capital de la SAR, qui est passée de 10% à 65,4% %, et la prise en main de la stratégie du sous secteur;
- la subvention des manques à gagner et des pertes commerciales sur le gaz butane, avec 36 milliards de FCFA en 2005 et 66 milliards de FCFA en 2006;
- la compensation des pertes commerciales sur les importations de produits finis.

En ce qui concerne les biocarburants, le Gouvernement entend définir une politique forte et mettre en place un cadre réglementaire incitatif pour promouvoir les biocarburants, tout en restant dans les principes déjà dégagés à savoir la priorité accordée à la satisfaction des besoins énergétiques nationaux, l'absence de tout conflit avec l'objectif de sécurité alimentaire, la non cession des terres aux promoteurs, le partage équitable des bénéfices entre les différents acteurs en particulier les petits producteurs.

Le sous secteur des énergies renouvelables est au centre de la nouvelle politique de diversification et de renforcement de l'indépendance énergétique notamment avec les programmes de biocarburants pour le secteur des transports et les projets de production d'électricité utilisant les énergies renouvelables.

La nouvelle politique du Gouvernement prévoit d'atteindre un taux de pénétration des Sources d'Énergie Renouvelables (SER) et des biocarburants d'au moins 15 %, dans la consommation intérieure d'énergie d'ici 2020, grâce à l'apport notamment des biocarburants, de l'hydroélectricité et des énergies renouvelables.

Pour ce qui est de l'électrification rurale, des avancées significatives sont à noter grâce à la mise en œuvre du programme d'urgence d'électrification Rurale dans la perspective de l'atteinte d'un taux d'électrification rurale de 50% à l'horizon 2012, ce qui correspond à l'accès de 263 000 ménages à l'électricité.

Les investissements prévus sur la période triennale s'élèvent à 124 milliards 128 millions de FCFA, soit 64% des investissements du secteur secondaire, ce qui confère à l'énergie une place centrale dans le développement du secteur. Sur l'ensemble de ces investissements, un montant de 122 milliards 378 millions de FCFA est destiné à la réalisation des objectifs du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II), soit 98,6%.

Annuellement, le financement de ces investissements se répartit comme suit :

- 2010 : 37 milliards 304 millions de FCFA (30%) ;
- 2011 : 43 milliards 413 millions de FCFA (35%) ;
- 2012 : 43 milliards 411 millions de FCFA (35%).

La part du financement acquis dans ces investissements représente 114 milliards 628 millions de FCFA, soit 92,3% tandis que le financement en négociation est de 9 milliards 500 millions de FCFA, soit 7,7%.

Le financement de ces investissements est assuré par les ressources internes de l'Etat pour 50 milliards 615 millions de FCFA, soit 40,8% et les ressources extérieures pour un montant de 73 milliards 513 millions de FCFA, soit 59,2%. Le financement extérieur est constitué d'emprunts pour 60 milliards 172 millions de FCFA, soit 81,9% et de subventions pour 13 milliards 341 millions de FCFA, soit 18,1%.

Par rapport au PTIP précédent, le volume des investissements a connu une hausse de 16 milliards 117 millions de FCFA, soit 14,9% en valeur relative. Cette hausse a pour raison principale l'introduction de nouveaux programmes tels que l'aide à l'économie et à la maîtrise de l'énergie, le programme d'appui au Comité National des Hydrocarbures et le projet de Connectivité en Electricité de la Zone Economique Spéciale Intégrée de Diamniadio. A cela s'ajoute le financement complémentaire du projet hydro-électrique de Félou que le Gouvernement vient de signer avec la Banque Mondiale.

Les principaux projets et programmes retenus dans le sous secteur sont les suivants:

- Projet de diffusion services électriques en milieu rural ;
- Projet de construction de la Centrale hydroélectrique de Félou ;
- Projet Energie de l'OMVG ;
- Programme d'Urgence d'Electrification Rurale ;
- Projet d'extension du réseau électrique boucle de Dakar.

2.5 Sous secteur Etudes et recherches / secondaire

Ce sous secteur concerne particulièrement la promotion de l'emploi où le Gouvernement met en œuvre une politique productive et inclusive. En effet, en raison de l'absence d'une politique d'emploi suffisamment coordonnée et du manque d'information sur le marché de l'emploi, le Gouvernement s'est attaché, à travers le DSRP II, à poursuivre les objectifs suivants :

- Promouvoir l'emploi indépendant en milieu rural et urbain ;
- Renforcer l'efficacité et la transparence du marché de l'emploi ;
- Développer et moderniser le système de l'emploi public ;
- Améliorer la santé et les conditions de vie des travailleurs.

En plus des efforts consentis dans le sous-secteur de l'emploi, le Gouvernement s'est accordé à reconnaître que la pandémie du SIDA a des effets dévastateurs sur les travailleurs et leurs familles ainsi que sur les entreprises. Cette pandémie aura un impact négatif sur le développement économique et social du pays si des mesures idoines ne sont pas prises pour réduire les effets du SIDA dans le monde du travail. C'est la raison pour laquelle, il est mis en œuvre le projet SIDA en milieu professionnel.

Durant la période triennale, le volume des investissements de ce sous secteur entièrement financés par l'Etat s'élève à 354 millions FCFA, soit 0,2% de l'enveloppe

globale du secteur. Ces ressources programmées contribuent à 100% à la réalisation des objectifs du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II).

Ce financement entièrement acquis est annuellement réparti comme suit :

- 2010 : 153 millions de FCFA (43,2%) ;
- 2011 : 101 millions de FCFA (28,5%);
- 2012 : 100 millions de FCFA (28,3%).

Par rapport au PTIP précédent, le financement du sous-secteur a connu une baisse de 218 millions de FCFA en valeur absolue, soit 38,1% en valeur relative. Cette baisse s'explique par la diminution des crédits alloués au projet Fonds national Emploi et qualifications en attendant d'avoir les résultats de l'évaluation en cours dudit programme.

Trois (03) principaux projets sont programmés dans ce sous secteur :

- Projet SIDA en milieu professionnel ;
- Fonds National Action pour l'Emploi ;
- Enquête sur l'emploi salarié.

2.6 Sous secteur appui institutionnel / renforcement / assistance technique / secondaire

Les programmes mis en œuvre dans ce sous-secteur sont orientés vers la promotion de l'emploi, de la micro finance, de l'entreprenariat féminin et des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

En ce qui concerne les PME, dans une dynamique de promotion et de développement, la lettre de politique sectorielle, validée en 2009, ainsi que le Plan d'Actions « Programme Croissance PME » définit quatre axes stratégiques :

- Amélioration de l'efficacité du dispositif d'appui aux PME ;
- Amélioration de l'environnement des affaires ;
- Promotion de l'accès pérenne des PME aux services non financiers adaptés ;
- Pérennisation de l'accès des PME aux financements.

Cette lettre de politique constitue par conséquent un outil permettant aux PME de jouer le rôle attendu d'elles dans la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA).

S'agissant du sous-secteur de la Microfinance, le Gouvernement du Sénégal a manifesté son engagement à assurer son développement à travers l'adoption de Lettre de Politique Sectorielle de la Microfinance (LPS) qui est le cadre de référence pour la formulation de toutes les politiques publiques en matière de microfinance. En effet, la

vision de l'ensemble des intervenants dans le sous-secteur est de : "disposer d'un sous-secteur de la microfinance professionnel, viable et pérenne, diversifié et innovant, intégré au secteur financier, assurant une couverture satisfaisante de la demande du territoire et opérant dans un cadre légal, réglementaire, fiscal et institutionnel adapté".

Pour ce qui est plus spécifiquement du sous-secteur de l'entrepreneuriat féminin, les différentes analyses socio-économiques réalisées au Sénégal révèlent une persistance des inégalités dans les rapports sociaux de genre et aussi dans l'accès et le contrôle des ressources. Quelles soient du secteur formel et/ou informel, du milieu rural et/ou urbain, les femmes entrepreneurs font face à des obstacles presque identiques. Il s'agit notamment du manque de savoir faire, de capital, et des effets des stéréotypes sociaux.

Le volume d'investissement prévu au profit du sous secteur Appui institutionnel / Renforcement/ Assistance technique sur la période 2010- 2012 porte sur un montant de 54 milliards 230 millions de FCFA, représentant 27,9% de l'enveloppe financière globale allouée au secteur secondaire.

L'ensemble des investissements programmés contribue à l'atteinte des objectifs du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

Ces objectifs consistent à :

- poursuivre la restructuration de l'appareil industriel ;
- favoriser un environnement attractif et promouvoir les investissements ;
- promouvoir l'emploi indépendant en milieu rural et périurbain ;
- renforcer les capacités des acteurs de la Microfinance ;
- favoriser l'accès à des services financiers viables et durables à une majorité de ménages à faibles revenus et des micro-entrepreneurs.

Le financement totalement acquis, est assuré par les ressources internes à hauteur de 12 milliards 874 millions de FCFA, soit 23,7% et les ressources extérieures pour un montant de 41 milliards 356 millions de FCFA, soit 76,3%.

Le financement intérieur est constitué de ressources propres de l'Etat à hauteur de 10 milliards 174 millions de FCFA, soit 79% et de la contribution des bénéficiaires pour 2 milliards 700 millions de FCFA, soit 21%. Le financement extérieur est réparti en emprunts pour un montant de 15 milliards 200 millions de FCFA, soit 36,8% et en subventions à hauteur de 26 milliards 156 millions de FCFA, soit 63,2%.

La répartition annuelle des ressources programmées est ainsi présentée :

- 2010 : 19 milliards 716 millions de FCFA, soit 36,356% ;
- 2011 : 22 milliards 932 millions de FCFA, soit 42,287% ;
- 2011 : 11 milliards 582 millions de FCFA, soit 21,357%.

Par rapport au PTIP précédent, le financement du sous secteur a connu une augmentation de 11 milliards 191 millions F CFA en valeur absolue et de 26% en valeur relative. Cette augmentation s'explique par l'introduction de nouveaux projets:

- le programme développement économique durable financé par la coopération allemande dont l'objet est de contribuer au développement du secteur privé orienté vers l'augmentation de la compétitivité et porteur de croissance ;
- le projet de recasement des marchands ambulants qui a pour objectif de lever les contraintes d'accès au crédit des marchands et de permettre à ceux-ci d'acquérir des magasins, des cantines et des étals.

En outre, le renforcement du volume des investissements prévus pour la mise en œuvre du fonds d'appui à la mise à niveau des entreprises grâce à l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD) justifie la hausse des investissements programmés dans le sous-secteur en plus de l'augmentation des ressources prévues pour le Projet Plateforme d'Appui au Secteur Privé et à la Valorisation de la Diaspora Sénégalaise en Italie (PLASEPRI) et le Programme Croissance Economique sur financement respectif de l'Italie et de l'USAID.

Les principaux projets programmés pour la période triennale sont :

- Cellule Entreprises en difficultés ;
- Programme d'Appui à la Lettre de Politique Sectorielle de la Microfinance ;
- Projet de promotion des Investissements Privés ;
- Fonds de mise à niveau des entreprises ;
- Programme développement économique durable ;
- Programme Croissance Economique ;
- Plateforme d'appui au secteur privé dans ses composantes PME et Microfinance;
- Observatoire National Emploi et Qualification ;
- Fonds national de l'entrepreneuriat féminin.

III. SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire a été le véritable moteur de la croissance durant ces dernières années. Son dynamisme, notamment dans le transport, les télécommunications et le tourisme, lui a permis de connaître une véritable embellie. Les infrastructures réalisées ont engendré de nombreux investissements dans les télé services (centre d'appel) et l'internet. Actuellement, le secteur tertiaire contribue pour près de 40 % au PIB. A ce rythme, le Sénégal pourrait devenir dans le futur l'un des principaux pôles de services en Afrique.

Les principaux objectifs de ce secteur tournent autour:

- de l'amélioration de l'accès aux marchés, du développement de la concurrence et de la promotion des exportations ;
- de l'assainissement de l'environnement touristique ;
- du développement de l'information et de la communication ;
- du développement des infrastructures routières, portuaires, ferroviaires et aéroportuaires tout en améliorant la qualité des services aux usagers et les conditions de la mobilité urbaine.

Le programme d'investissement du secteur sur la période triennale 2010-2012 s'élève à 711 milliards 292 millions F CFA, soit 29,1% des investissements de l'ensemble du programme.

Par année, la répartition de ce financement qui est entièrement acquis, est ainsi présentée :

- 2010 : 199 milliards 841 millions de FCFA, soit 28,1% ;
- 2011 : 272 milliards 567 millions de FCFA, soit 38,3% ;
- 2012 : 238 milliards 884 millions de FCFA, soit 33,6%.

Les investissements programmés contribuent pour 662 milliards 213 millions de FCFA, soit 93,1% à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

Par source, ce financement se répartit en financement intérieur public pour un montant de 429 milliards 330 millions de FCFA, soit 60,4% et en financement extérieur qui s'élève à 281 milliards 962 millions de FCFA, soit 39,6%. Les ressources intérieures proviennent de ressources propres de l'Etat pour un montant de 381 milliards 811 millions de FCFA (88,9%) et de financement intérieur du concessionnaire de l'autoroute à péage qui s'élève à 47 milliards 519 millions de FCFA (11,1%).

Les ressources extérieures sont constituées d'emprunts pour un montant de 143 milliards 826 millions de FCFA, soit 51%, et de subventions estimées à 138 milliards 136 millions de FCFA, soit 49% en valeur relative.

Comparés au PTIP précédent, les investissements programmés sur la période triennale 2010-2012 connaissent une hausse substantielle de 162 milliards 495 millions de FCFA, soit 29,6% en valeur relative.

Cette progression importante s'explique par l'introduction de programmes qui vont démarrer dans le domaine des infrastructures, grâce notamment à la mise en œuvre du programme MCA et au renforcement des ressources propres de l'Etat et de l'appui des partenaires financiers du Sénégal.

La répartition par sous-secteur des investissements programmés se présente comme suit :

Sous Secteur	Montant des investissements (en millions de FCFA)	Pourcentage
Commerce	11 280	1,6%
Tourisme	1 446	0,2%
Transports routiers	622 500	87,5%
Transports ferroviaires	18 716	2,6%
Transports maritimes	6 630	0,9%
Transports aériens	28 893	4,1%
Poste, télécommunication et information	18 609	2,6%
Etudes et recherche / tertiaire	1 928	0,3%
Appui institutionnel, renforcement et assistance technique / tertiaire	1 290	0,2%
Total	709 036	100%

3.1 Sous secteur Commerce

L'économie mondiale a été marquée en 2008 par la succession d'une série de chocs exogènes, notamment la flambée des cours mondiaux du baril du pétrole, la hausse des prix des produits alimentaires et la crise financière.

Sous l'effet de ces chocs majeurs, la situation macroéconomique des pays importateurs nets s'est dégradée.

Le Sénégal n'est pas en reste de cette situation. En effet, notre pays a connu une augmentation du déficit du compte courant qui est estimé à 12,1% du PIB en 2008 contre 10,9% en 2007.

Cela s'explique par la dégradation sensible de la balance commerciale marquée par une hausse soutenue des importations de biens (213 milliards 004 millions de FCFA).

Ainsi, les différentes crises ont contribué à aggraver le déficit de la balance commerciale. En effet, la part cumulée du déficit des produits alimentaires et des produits énergétiques a fortement augmenté, soit une variation de 45,6% sur la période 2005-2008. Or, le secteur du commerce était déjà fragilisé par divers facteurs dont :

- une offre exportable faible et peu diversifiée ;
- un environnement des exportations peu compétitif ;
- un accès aux marchés extérieurs qui demeure contraignant.

Les principaux axes de la politique du Gouvernement en matière de développement du commerce intérieur et extérieur sont :

- veiller à l'existence d'une concurrence saine et loyale ;
- veiller à la protection du consommateur par le contrôle de la qualité des produits ;
- augmenter l'offre de biens et services exportables ;
- améliorer l'accès aux marchés.

Les principales stratégies retenues pour atteindre les objectifs sus-visés sont :

- la promotion des exportations à travers le Cadre Intégré Renforcé (processus qui a été établi pour aider les pays les moins avancés à renforcer les capacités liées au commerce et à intégrer les questions commerciales dans leur stratégie globale de développement national) et la Stratégie Nationale de Développement et de Promotion des Exportations Sénégalaises (STRADEX);
- l'amélioration de l'efficacité de la gestion des procédures douanières ;
- la promotion et l'application des normes et le renforcement du dispositif de contrôle de la qualité des produits ;
- le renforcement des capacités en négociations commerciales ;
- le développement des infrastructures d'appui à la production et à la commercialisation et l'amélioration de l'environnement administratif pour les entreprises.

D'un montant de 11 milliards 280 millions de FCFA, les investissements programmés dans le sous-secteur sur la période triennale 2010-2012 représentent 1,3% du programme du secteur. Il faut préciser que sur l'ensemble de ces investissements, un montant de 10 milliards 280 millions de FCFA contribue à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II), soit 91,1%.

Ce financement entièrement acquis se répartit annuellement comme suit :

- 2010 : 1 milliard 855 millions de FCFA (16,4%);
- 2011 : 4 milliards 725 millions de FCFA (41,9%),
- 2012 : 4 milliards 700 millions de FCFA (41,7%).

La part de l'Etat dans le financement du sous-secteur est de 8 milliards 950 millions de FCFA, soit 79,3 % en valeur relative. Le financement extérieur, d'un montant de 2 milliards 330 millions de FCFA constitué en globalité de subventions, représente 20,7% des investissements.

Par rapport au PTIP précédent, ce sous-secteur a connu une augmentation de 5 milliards 015 millions de FCFA, soit 80%. Cette hausse s'explique par le démarrage du nouveau Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRDCC II) financé par l'Union Européenne.

Les principaux projets programmés durant la période triennale sont :

- Projet de Renforcement des Capacités Commerciales (PRDCC II) ;
- Projet d'implantation des magasins de référence ;
- Fonds de promotion des exportations ;
- Projet d'édification d'infrastructures de stockage ;
- Programme spécial de renforcement des capacités du Ministère du Commerce.

3.2 Sous secteur Tourisme

L'Etat a fait du sous-secteur du tourisme un axe prioritaire dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Au regard du flux d'investissements importants réalisés dans le sous-secteur générant ainsi la création de nombreux emplois, les activités touristiques contribuent à l'accroissement du PIB et au rééquilibrage du déficit de la balance des paiements. Aussi, la politique du Gouvernement en matière de tourisme vise-t-elle à atteindre l'objectif d'un « tourisme haut de gamme, sain et responsable, maîtrisé et profitable à l'économie nationale ».

Cependant, cette politique se heurte à quelques contraintes qui freinent le développement du tourisme et sa compétitivité. Il s'agit entre autres :

- de l'insuffisance d'actions promotionnelles ;
- de l'absence de plans concrets pour le tourisme ;
- de l'importante diminution du nombre d'arrivées globales d'année en année et;
- du retard dans l'immatriculation des sites.

Dans une perspective de lever ces contraintes et conformément aux options stratégiques du DSRP II, les stratégies suivantes sont retenues :

- mise en œuvre d'une politique hardie d'aménagement de nouveaux sites touristiques ;
- promotion agressive de la destination Sénégal en direction des marchés ciblés ;
- lutte contre l'insécurité et la garantie d'un environnement plus sain et plus sûr aux touristes et aux populations ;
- instauration d'un partenariat public privé avec les Tours Opérateurs pour davantage marquer la présence du Sénégal dans les marchés émetteurs ;
- amélioration du système de formation.

Sur la période triennale 2010-2012, les investissements programmés s'élèvent à 1 milliard 446 millions de FCFA et représentent 0,2% du programme du secteur. Sur l'ensemble de ces investissements, un montant de 1 milliard 069 millions de FCFA, soit 73,9% contribue à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

Ce financement entièrement acquis se répartit annuellement ainsi qu'il suit :

- 2010 : 555 millions de FCFA, soit 38,4% ;
- 2011 : 458 millions de FCFA, soit 31,7% ;
- 2012 : 433 millions de FCFA, soit 29,9%.

La part de l'Etat dans le financement du sous secteur est de 1 milliard 316 millions FCFA, soit 91,0%. Le financement extérieur, d'un montant de 130 millions de FCFA, soit 9,0%, est constitué de subventions.

Par rapport au PTIP précédent, il est noté une baisse des investissements programmés dans le présent PTIP de 1 milliard 373 millions de FCFA, soit 48,7%. Cette baisse s'explique par le non démarrage d'un important projet qui opérationnalise la politique d'aménagement de nouveaux sites touristiques (Joal Finio, Pointe Sarène, Grande Côte, Sine Saloum, Casamance) suite aux études d'évaluation et d'impact environnemental non encore achevées des zones ciblées.

Les principaux investissements programmés concernent les projets suivants :

- Assainissement du secteur touristique ;
- Développement du tourisme communautaire dans les régions de Saint Louis, Kolda et Tambacounda ;
- Projet de promotion touristique.

3.3 Sous secteur Transports routiers

Le sous secteur routier occupe une place prépondérante dans les transports intérieurs. La route assure environ 99% des déplacements intérieurs de personnes et plus de 95% pour les marchandises. Sous ce rapport, la politique des transports contribue à la réalisation des objectifs nationaux suivants :

- d'une part, un objectif économique de création de richesses à partir des marchés internationaux en choisissant la voie de l'ouverture sur la sous région et le reste du monde ;
- d'autre part, un objectif social visant une meilleure répartition des richesses en développant la desserte intérieure du pays pour répondre à la demande des populations urbaines et rurales en matière d'accessibilité et de mobilité.

C'est ainsi qu'en matière d'infrastructures routières, les investissements réalisés dans le cadre du Plan Sectoriel des Transports (PST 2) ont permis de sauvegarder le patrimoine routier national, dont notamment, l'essentiel du réseau revêtu qui assure le désenclavement d'une grande partie du territoire et de maintenir en exploitation le corridor routier Dakar Bamako avec la réhabilitation des tronçons Dakar-Mbour et Mbour-Kaolack. Parallèlement, la combinaison des fonds alloués dans le cadre du Projet d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU) et de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) ont conduit à la réalisation de gros travaux d'amélioration de la voirie urbaine de Dakar : l'aménagement de plusieurs carrefours (pont de Hann, carrefour Malick Sy, carrefour Cynros), la reconstruction avec élargissement de la corniche, de la VDN, du tronçon urbain de la RN1 et du premier tronçon de l'autoroute Dakar-Thiès.

Cependant des contraintes fortes de trois (3) ordres subsistent :

- la saturation quasi permanente du réseau routier dans l'axe Dakar-Rufisque ;
- le déficit de pistes rurales ;
- le défaut d'entretien courant des routes.

En vue de lever ces contraintes, les objectifs suivants ont été assignés au sous-secteur :

- poursuivre le désenclavement interne et externe du pays ;
- améliorer la performance des services de transport de nature à contribuer de façon déterminante à la compétitivité de l'économie nationale voire africaine ;
- assurer la viabilité du secteur pour l'avènement d'une mobilité durable des biens et des personnes, etc.

Pour atteindre ces objectifs, les stratégies retenues sont :

- la construction, la réhabilitation et l'entretien courant et périodique des routes ;
- l'opérationnalisation du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) ;
- la construction de pistes de rurales de desserte ;
- l'amélioration de la compétitivité des corridors existants, notamment la destination Bamako et l'ouverture de nouveaux tronçons à destination de Nouakchott et Conakry.

Les financements programmés sur la période 2010-2012 sont d'un montant de 622 milliards 500 millions de FCFA et représentent 87,5% du programme du secteur. Sur l'ensemble de ces investissements, un montant de 621 milliards 250 millions de FCFA, soit 99,8% contribue à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

La répartition annuelle des investissements s'établit ainsi qu'il suit :

- 2010 : 174 milliards 992 millions de FCFA, soit 28,1% ;
- 2011 : 239 milliards 723 millions de FCFA, soit 38,5% ;
- 2012 : 207 milliards 785 millions de FCFA, soit 33,4%.

Les ressources intérieures, d'un montant de 361 milliards 441 millions de FCFA, soit 58,1% se répartissent entre l'Etat pour 313 milliards 922 millions de FCFA, soit 86,9% et l'apport du concessionnaire de l'autoroute à péage pour 47 milliards 519 millions de FCFA, soit 13,1%. Le financement extérieur, d'un montant de 261 milliards 059 millions de FCFA, soit 41,9% est constitué d'emprunts pour 125 milliards 383 millions de FCFA, soit 48,0% et de subventions pour 135 milliards 676 millions de FCFA, soit 52,0%.

Comparativement au PTIP précédent pour lequel les prévisions d'investissements étaient de 492 milliards 805 millions de FCFA, le PTIP 2010-2012 a connu une augmentation substantielle de 129 milliards 695 millions de FCFA en valeur absolue et de 26,3% en valeur relative.

Cette hausse s'explique entre autres par la volonté de l'Etat de :

- poursuivre les grands travaux routiers en cours comme l'autoroute à péage dont le financement est totalement acquis, l'assainissement de la RN1 entre Seven up et Fass MBao ;
- mettre en œuvre l'important programme de réhabilitation d'axes routiers dans les régions sud et nord avec l'appui du MCA;

- favoriser l'intégration régionale par le développement de corridors comme le projet de construction de la route Tamba-Sériba-Labé, la réhabilitation de la route Kédougou-Saraya- Front Mali dont l'objectif traduit les engagements du Gouvernement au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui a placé le développement des infrastructures au cœur de son Programme Economique Régional (PER) et de la CEDEAO qui en a fait de même avec son Programme de Facilitation des Transports.

Les investissements programmés concernent entre autres les principaux projets suivants :

- Autoroute à péage Dakar-Diamniadio ;
- Construction Tamba-Médina Gounass-Frontière Guinée ;
- Entretien routier ;
- Elargissement de la route Diamniadio-Mbour en 2X2 voies plus bretelles nord et sud aéroport Diass ;
- Route Linguère Matam.

3.4 Sous secteur Transports ferroviaires

Dans le sous secteur des transports ferroviaires, l'objectif du Gouvernement est d'améliorer l'efficacité du fonctionnement des chemins de fer, de favoriser le développement des exportations sénégalaises sur le marché de l'UEMOA, de capter une part importante du marché des transports de marchandises mais également de consolider les chemins de fer déjà existants. C'est ainsi qu'un programme intensif de modernisation et de renforcement des infrastructures ferroviaires est en cours de réalisation dans le but de faire du Sénégal le pôle d'attraction de l'investissement en accord avec une économie dynamique et moderne.

Cependant, le programme d'urgence portant sur des travaux de réhabilitation de la ligne Dakar-Bamako et des acquisitions de matériel roulant n'est toujours pas réalisé. Les investissements insuffisants sont à l'origine de la dégradation des infrastructures et du matériel roulant. De nombreuses gares (les deux tiers) sont fermées, le nombre de liaisons est réduit entraînant des difficultés pour les localités très enclavées.

Pour faire face à ces contraintes, la stratégie préconisée dans le DSRP II est centrée notamment sur le développement et la modernisation des infrastructures. C'est ainsi que les activités programmées concernent le développement du PTB et des liaisons inter urbaines et internationales avec le Mali. L'appui au développement du PTB se traduira par des projets relatifs à la rénovation des gares, l'acquisition de matériels roulant et l'amélioration de la sécurité à travers l'acquisition de matériel de signalisation et de télécommunication et la construction d'ouvrages de franchissement des voies.

A cela s'ajoute la nécessité de relier par voie ferrée le nouvel Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) à Dakar. Un embranchement de quinze (15) kilomètres sera construit à partir de Pout pour rejoindre l'AIBD. Il sera également procédé à la rénovation des gares de Pout et Thiès, à la construction des gares de Dakar (Cyrnos), Bargny, Diamniadio et Sébikotane, à la construction de quatre passages supérieurs à

Hann, au marché aux poissons, à Thiaroye et Rufisque et à la mise en place d'un système de régulation des trains et de télécommunications.

D'un montant de 18 milliards 716 millions FCFA, les investissements programmés sur la période triennale 2010-2012 représente 2,6% du programme du secteur. Sur l'ensemble de ces investissements, un montant de 18 milliards 497 millions FCFA, soit 98,8% contribue à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

Ce financement entièrement acquis se répartit ainsi qu'il suit :

- 2010 : 4 milliards 520 millions de FCFA, soit 24,15% ;
- 2011 : 7 milliards 103 millions de FCFA, soit 37,95% ;
- 2012 : 7 milliards 093 millions de FCFA, soit 37,90%.

La part de l'Etat dans le financement est de 3 milliards 216 millions de FCFA, soit 17,2%. Le financement extérieur, d'un montant de 15 milliards 500 millions de FCFA, soit 82,8% est constitué d'emprunts à 100%.

Par rapport au PTIP précédent, la programmation triennale 2010-2012 du sous secteur des transports ferroviaires a connu une augmentation très significative de 16 milliards 856 millions FCFA en valeur absolue, soit 906,2% en valeur relative. Cette hausse est liée au démarrage de deux nouveaux projets, à savoir : (i) le projet d'acquisition de rames réversibles financé conjointement par la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) et l'Etat du Sénégal et (ii) le projet de réhabilitation des infrastructures ferroviaires financé par la République Populaire de Chine.

Ces deux projets complètent ceux en cours d'exécution dans le sous-secteur. Il s'agit des projets suivants :

- Infrastructures ferroviaires du PAMU ;
- Etude institutionnelle et gestion du corridor ferroviaire Dakar Bamako

3.5 Sous secteur Transports maritimes

Ce sous secteur exerce un effet d'entraînement sur le reste de l'économie nationale au regard du flux d'échanges extérieurs assurés par voie maritime. Outre le trafic national, d'importants volumes de marchandises transitent annuellement par le port de Dakar à destination d'autres pays de la sous région tels que le Mali, la Gambie, la Mauritanie, la Guinée Bissau et la République de Guinée.

Malgré cela, les transports maritimes sont soumis à des difficultés comme : (i) le monopole sur la desserte exercé par des compagnies maritimes étrangères, ce qui pose le problème de la maîtrise des taux de fret qui conditionne pour une bonne part les performances du commerce extérieur ; (ii) le faible niveau d'activités des ports secondaires et (iii) la part marginale du transport fluvial.

Pour lever ces contraintes et répondre aux impératifs de modernisation et d'adaptation du sous-secteur des transports maritimes au contexte international changeant, des

investissements massifs et structurants sont réalisés par le Port autonome de Dakar. En effet, de gros travaux d'agrandissement de la capacité d'accueil du port de Dakar ont été entrepris. Il s'agit de l'aménagement du môle 2, de la construction d'un nouveau terminal à conteneurs et d'une plateforme de distribution de vingt hectares à proximité du port. Par ailleurs, le désenclavement de la région sud reste une priorité avec la poursuite des travaux de l'ouvrage d'accostage de Carabane.

D'un montant de 6 milliards 630 millions FCFA, les investissements programmés sur la période triennale 2010-2012 représentent 0,9% du programme du secteur. La totalité du montant programmé contribue à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

Ce financement entièrement acquis est ainsi réparti annuellement :

- 2010 : 1 milliard 400 millions de FCFA, soit 21,1% ;
- 2011 : 2 milliards 612 millions de FCFA, soit 39,4% ;
- 2012 : 2 milliards 618 millions de FCFA, soit 39,5%.

Comparativement au PTIP précédent, la présente programmation a connu une baisse de 12 milliards 036 millions de FCFA soit 64,5% qui s'explique par l'achèvement du projet de convoyage du bateau le WILIS et la non programmation des projets d'acquisition de deux bateaux taxis et d'un bateau frêt dans l'attente de la suite que le partenaire Coréen réservera à la requête de financement de ces deux projets soumise par la partie sénégalaise.

3.6 Sous secteur Transports aériens

Le développement des infrastructures de transports aériens constitue un facteur déterminant pour stimuler les investissements privés, assurer le désenclavement et l'intégration à l'économie régionale et internationale.

Capitale politique, économique et culturelle du Sénégal et hub important du trafic aérien en Afrique de l'ouest, Dakar connaît une progression régulière des vols et du nombre de passagers transportés et concentre pour les dernières années près de 95% des passagers et 90% des vols effectués sur le Sénégal.

Ainsi, compte tenu de l'importance du sous secteur des transports aériens dans l'économie nationale, une dynamique de réforme a été engagée par l'Etat du Sénégal entraînant la création d'une Agence des Aéroports du Sénégal (ADS) chargée de la gestion technique et commerciale de l'aéroport international Léopold Sédar Senghor et des aérodromes régionaux.

Le diagnostic du sous-secteur a fait ressortir un faible niveau de qualité de prestations de services et un système de transport aérien qui peine à s'adapter aux mutations aéronautiques mondiales.

La solution envisagée s'inscrit dans la logique d'une dynamique de réforme du secteur aérien conformément aux exigences de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

C'est ainsi que la construction du nouvel Aéroport International Blaise Diagne (AIBD) permettra d'améliorer les infrastructures de transport afin : (i) de fournir un accès pratique aux principales zones de tourisme et de commerce, (ii) de renforcer le statut de Dakar en tant que hub, (iii) d'attirer les investissements privés et (iv) de contribuer ainsi au développement économique et social du Sénégal.

D'un montant de 28 milliards 893 millions de FCFA, les investissements programmés sur la période 2010-2012 représentent 4,1% du programme du secteur.

Le financement est entièrement acquis et se répartit ainsi qu'il suit :

- 2010 : 10 milliards 224 millions de FCFA, soit 35,4% ;
- 2011 : 10 milliards 019 millions de FCFA, soit 34,7% ;
- 2012 : 8 milliards 650 millions de FCFA, soit 29,9%.

La part de l'Etat dans le financement du sous secteur est de 25 milliards 950 millions de FCFA, soit 89,8%. Le financement extérieur, d'un montant de 2 milliards 943 millions de FCFA, soit 10,2% de la programmation est constitué intégralement d'emprunts.

Par rapport au PTIP précédent, la programmation 2010-2012 connaît une nette augmentation de 19 milliards 443 millions de FCFA, soit une hausse de 205,7% qui s'explique par :

- les investissements consentis au profit notamment de l'Aéroport International Blaise Diagne (AIBD);
- Le démarrage du nouveau projet de dimension régionale sur la sécurité et la sûreté du transport aérien.

Les investissements programmés concernent les projets suivants :

- AIBD investissements aéroportuaires ;
- Projet régional de sécurité et de sûreté de transport aérien en Afrique de l'ouest et du centre.

3.7 Sous secteur Poste / Télécommunication / Information

Secteur à fort potentiel de croissance et de génération de richesses, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) qui contribuent pour environ 7% du Produit Intérieur Brut ont fait l'objet d'une Lettre de Politique Sectorielle (LPS) adoptée en janvier 2005 avec comme objectif de résorber la fracture numérique contre laquelle le Gouvernement a mené une campagne rigoureuse qui s'est traduite par la mise en place du « Fonds de Solidarité numérique ». La mise en œuvre de la LPS a permis d'enregistrer des résultats probants :

- une forte progression du parc des abonnés du service de téléphone mobile ;
- le raccordement d'environ 1000 villages sur 14 200 que compte le pays au réseau de téléphone fixe ;
- une amélioration significative de la qualité de service ;

- des investissements importants de plus de 100 milliards de FCFA sur les réseaux fixe et mobile;
- la création de 22 000 emplois indirects à travers les téléc centres, les cybers et les distributeurs de cartes téléphoniques.

Malgré ces acquis, le sous-secteur des télécommunications souffre jusqu'à présent de certaines lacunes, qui sont en particulier :

- un monopole faiblement régulé ;
- une concurrence faible sur le mobile ;
- une insuffisance des investissements pour le financement du service universel ;
- une attente qui n'est toujours pas comblée en terme de création d'emplois dans le domaine des TICs ;
- un taux de pénétration toujours insuffisant pour tous les segments (Fixe, Mobile, Internet) ;
- une absence de régulation effective pour définir les règles du jeu entre opérateurs et fournisseurs de services.

Dans le souci de réglementer le sous-secteur des télécommunications et de faire adopter les réformes appropriées, le Gouvernement a mis en place l'Agence de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) qui s'attèle à relever deux défis majeurs en matière de régulation : d'une part, poursuivre les efforts engagés depuis 2002 pour une libre et saine concurrence dans le sous-secteur des télécommunications et, d'autre part, créer les conditions idoines pour accompagner progressivement la libéralisation du sous-secteur postal.

En ce qui concerne plus particulièrement le sous-secteur de la poste, la lettre de politique sectorielle postale fixe les objectifs du Gouvernement, de développer ce sous-secteur, conformément à la stratégie postale de Beijing définie par l'Union postale universelle (UPU), suivant les principaux axes suivants :

- améliorer la performance globale du sous-secteur postal par une ouverture progressive du marché au secteur privé;
- sauvegarder le droit à la communication des citoyens à travers un mécanisme de financement adéquat du service universel postal ;
- transformer l'opérateur postal historique, la Société Nationale LA POSTE, en une entreprise moderne et efficace, à travers la mise en place d'un Plan Stratégique qui permettra à ladite société d'évoluer dans un cadre concurrentiel ;
- promouvoir le développement soutenable des services financiers postaux afin d'offrir à une plus grande partie de la population un accès plus large à des services d'épargne, de prêts et d'assurances, et des opportunités accrues d'utiliser l'épargne mobilisée en faveur de l'investissement privé.

Le montant des investissements prévus durant la période triennale s'élève à 18 milliards 609 millions F CFA, (soit 2,6% du programme global du secteur tertiaire).

Annuellement, ce financement est ainsi réparti :

- 2010 : 5 milliards 409 millions de FCFA, soit 29,1% ;
- 2011 : 6 milliards 738 millions de FCFA, soit 36,2% ;
- 2012 : 6 milliards 462 millions de FCFA, soit 34,7%.

La totalité du financement de ces investissements entièrement acquis est assurée par les ressources propres de l'Etat.

Comparé au PTIP précédent, le financement accordé au sous-secteur a connu une hausse de 6 milliards 109 millions de FCFA en valeur absolue et 48,9% en valeur relative.

Cette hausse s'explique par la volonté de l'Etat d'appuyer ce sous secteur à travers :

- la poursuite de la mise en œuvre des projets en cours d'exécution jusqu'en 2012 ;
- l'introduction du nouveau projet d'appui à la Radio Diffusion Télévision Sénégalaise (RTS).

Les principaux projets programmés dans le sous-secteur durant la période triennale sont les suivants :

- Projet COMSAT/RTS/ phase 2 ;
- Redevance EUTELSAT ;
- Maison de la Presse ;
- Redevance INTELSAT ;
- Appui Radiodiffusion Télévision Sénégalaise.

3.8 Sous secteurs Etudes et recherches / tertiaire

La totalité des investissements de ce sous secteur concerne la recherche scientifique pour laquelle le Sénégal en a fait un grand pari pour créer les conditions d'émergence socio-économique. Il s'agit de transformer les savoirs en produits, biens et services pour impulser les secteurs stratégiques comme l'agriculture, la pêche, le commerce, l'éducation, l'industrie, afin de jeter les bases d'un développement endogène reposant sur des connaissances scientifiques appropriées et des technologies adaptées.

Toutefois, la contribution efficace de la recherche scientifique au progrès social et économique souffre de plusieurs contraintes parmi lesquelles on peut citer :

- une faible organisation de la recherche nationale ;
- le phénomène de la dispersion des chercheurs et des structures de recherches ;
- l'absence de véritables programmes de vulgarisation et de valorisation des résultats de la recherche.

Pour faire face à ces contraintes, l'Etat du Sénégal s'est fixé les objectifs suivants :

- valoriser, vulgariser et transférer les résultats de la recherche scientifique et technologique à l'échelle nationale pour une meilleure appropriation par les populations, le secteur privé et la société civile ;
- favoriser la production de connaissances scientifiques et de savoir faire technologique capables de contribuer à la création de richesses et à l'amélioration des conditions de vie des populations ;
- développer la culture scientifique et diffuser l'information scientifique dans la société et en particulier envers les jeunes et les femmes pour les sensibiliser aux enjeux de la science et aux perspectives qu'elle ouvre ;
- assurer une veille scientifique et technologique pour capitaliser toutes les avancées enregistrées au niveau mondial.

Les investissements prévus durant la période triennale 2010-2012 s'élèvent à 1 milliard 928 millions F CFA, soit 0,3% de l'enveloppe globale du secteur.

La répartition annuelle de ces investissements se présente comme suit :

- 2010 : 456 millions de FCFA (soit 23,7%) ;
- 2011 : 759 millions de FCFA (soit 39,3%) ;
- 2012 : 713 millions de FCFA (37%).

Ces financements entièrement acquis proviennent dans leur totalité de ressources propres de l'Etat et contribuent en totalité à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

Par rapport au PTIP précédent, le financement du sous secteur a connu une baisse de 2 milliards 293 millions FCFA en valeur absolue, soit 54,3 % en valeur relative. Cette baisse en raison principalement de l'achèvement de la mise en place de l'Agence Nationale de la Recherche scientifique appliquée et de l'attente des résultats de l'étude de faisabilité de la mise en place du Centre Africain de Recherche et d'Application (CARA) pour la reprogrammation dudit projet.

Les principaux projets programmés durant la période triennale sont :

- Projet de création Centre de Recherche et d'Essais ;
- Etudes de faisabilité de la création du Centre Africain de Recherche et d'Application ;
- Projet de Recherche et de Développement du Palmier à Huile ;
- Projet de parc Technologique.

3.9 Sous secteur Appui institutionnel, renforcement et assistance technique / tertiaire

Le secteur tertiaire, compte tenu de son importance stratégique dans l'atteinte des objectifs globaux de développement fixés par le Gouvernement, bénéficie d'un appui institutionnel pour la réalisation des activités ci-après :

- la poursuite des réformes au niveau de la Direction des Transports terrestres (DTT) et la planification stratégique et opérationnelle du Ministère en charge des transports terrestres et ferroviaires en vue de renforcer ses capacités de pilotage et de contrôle ;
- la mise à disposition d'informations météorologiques pour une bonne planification des activités des différents modes de transport.

D'un montant de 1 milliard 290 millions FCFA, les investissements programmés sur la période triennale 2010-2012 représentent 0,2% du programme d'investissements du secteur et contribuent pour 750 millions de FCFA, soit 58,1% à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

Le financement, entièrement acquis est programmé sur les trois années à raison de 430 millions par an, soit 33,3%/an, et provient exclusivement des ressources internes de l'Etat.

Par rapport au PTIP précédent, les ressources programmées pour la période triennale ont connu une hausse de 1 milliard 079 millions de FCFA, soit 511,4% due au démarrage de nouveaux projets à savoir :

- Pluies provoquées « Baawan » ;
- Planification stratégique et opérationnelle du Ministère en charge des transports terrestres ;
- Coordination et suivi du Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme (CDSMT) Ministère des Télécommunications, des TICS, des Transports terrestres et des Transports Ferroviaires.

Ces trois (3) projets viennent compléter les projets suivants en cours d'exécution dans le sous-secteur :

- Informatisation de la Direction des Transports terrestres ;
- Suivi évaluation CDSMT du Ministère de la Coopération Internationale, de l'Aménagement du Territoire, des Transports Aériens et des Infrastructures (MICATTI).

IV. SECTEUR QUATERNAIRE

Caractérisé par la place centrale qu'il occupe dans le développement des ressources humaines et des services sociaux de base, la promotion socio-économique des femmes et des jeunes et l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables, le secteur quaternaire constitue un levier fondamental pour la réduction de la pauvreté.

C'est à ce titre et en cohérence avec les politiques sectorielles dans les sous-secteurs de l'hydraulique urbaine et de l'assainissement, de la culture, de la jeunesse et des sports, de l'urbanisme, de l'habitat, du cadre de vie, de la décentralisation, de la santé, de l'éducation et du développement social, que ce secteur est orienté vers la satisfaction de la demande sociale, à travers notamment :

- l'accès aux infrastructures sanitaires et aux soins de santé ainsi qu'aux structures éducatives ;
- la réforme du système de protection sociale ;
- l'accès à l'assainissement et à l'eau potable ;
- l'accès aux parcelles viabilisées et appropriées et à un cadre de vie décent ;
- la réinsertion des enfants en situation de vulnérabilité ;
- le développement du capital humain et la lutte contre les inégalités ;
- l'accès aux ressources financières et la promotion du statut socio économique de la femme, des handicapés, etc.

L'atteinte de ces objectifs conformes aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et à ceux définis dans le DSRP II, passe principalement par la mise en œuvre des différents programmes élaborés au niveau sectoriel.

Dans le domaine de la Santé, il s'agira de s'appuyer sur les orientations définies par le Programme National de Développement Sanitaire (2009-2018) pour réduire la mortalité maternelle, infantile et néonatale et lutter contre le développement des maladies endémiques.

Le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM) devra aider à améliorer l'accès à l'eau potable et à un meilleur système d'évacuation des excréta et des eaux usées domestiques, aussi bien en milieu urbain que rural.

Dans le secteur de l'Education, conformément aux objectifs du Programme de Développement de l'Education et de la Formation (PDEF), le défi sera d'améliorer la qualité de l'enseignement qui, avec déjà un taux de scolarisation acceptable, devrait pouvoir atteindre à l'horizon 2015 la scolarisation universelle des enfants de 7 à 12 ans.

La Stratégie Nationale de Protection Sociale, va quant à elle, renforcer l'accès aux services de base à des familles vulnérables, mais également développer un système de transfert monétaire (Cash Transfert) pour agir sur les privations dont sont victimes la majorité des populations vulnérables tout en améliorant leur condition de bien être

social. Dans ce cadre, seront pris en charge les femmes, les enfants, les personnes du troisième âge, et les personnes handicapées.

Les efforts du gouvernement seront également poursuivis pour garantir un meilleur accès des personnes défavorisées au logement et à lutter contre les inondations, l'encombrement et l'installation des habitats précaires.

Sur le plan institutionnel, des efforts seront consentis sur les investissements concourant au renforcement des capacités des services de l'administration.

Les investissements prévus sur la période triennale 2010–2012 s'élèvent à 988 milliards 467 millions de FCFA, soit 40,4% des investissements de l'ensemble du programme.

Ce financement est programmé annuellement ainsi qu'il suit :

- 2010 : 317 milliards 350 millions de FCFA (32,1%);
- 2011 : 366 milliards 168 millions de FCFA (37%);
- 2012 : 304 milliards 949 millions de FCFA (30,9%).

La répartition des ressources par nature de financement est la suivante :

- Financement acquis : 982 milliards 085 millions de FCFA (99,4%) ;
- Financement en négociation : 2 milliards 620 millions de FCFA (0,2%) ;
- Financement à rechercher : 3 milliards 762 millions de FCFA (0,4%).

Le financement acquis et en négociation (984 milliards 705 millions de FCFA) est essentiellement constitué de ressources intérieures pour 646 milliards 430 millions de FCFA (65,6%) et de ressources extérieures pour 338 milliards 275 millions de FCFA (34,4%). Ce financement contribue pour un montant de 693 milliards 556 millions de FCFA, soit 70,4% à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

Le financement intérieur (646 milliards 430 millions de FCFA) se décompose en ressources propres de l'Etat à un niveau relativement important, soit 639 milliards 332 millions de FCFA (98,9%) et en participation des bénéficiaires pour un montant de 7 milliards 098 millions de FCFA (1,1%).

Les ressources externes (338 milliards 275 millions de FCFA) sont principalement constituées de subventions à hauteur de 200 milliards 024 millions de FCFA (59,1%) et d'emprunts pour 138 milliards 251 millions de FCFA (40,9%).

Par rapport au PTIP 2009–2011, le volume des investissements prévus durant la période triennale a connu une hausse substantielle de 101 milliards 020 millions de FCFA (11,4%), se justifiant par la hausse des investissements dans le secteur des Bâtiments Travaux Publics (BTP).

La répartition sous-sectorielle des investissements programmés est la suivante :

Sous secteur	Montants des investissements (en millions de FCFA)	Pourcentage
Hydraulique urbaine –Assainissement	121 629	12,3%
Culture –Jeunesse – Sports	43 741	4,4%
Urbanisme – habitat- Décentralisation	150 234	15,2%
Santé - Nutrition	146 904	14,9%
Education – Formation	191 023	19,3%
Développement Social	31 298	3,2%
Équipements administratifs	217 897	2,2%
Etudes – Recherche / quaternaire	28 011	2,8%
Appui institutionnel – Renforcement - Assistance technique / quaternaire	57 730	5,8%
TOTAL	988 467	100%

4.1 Sous secteur Hydraulique urbaine et assainissement

Les réformes entreprises depuis 1996 conjuguées à la mise en œuvre des Projets “Sectoriel Eau” et “Eau Long Terme” ont permis d’améliorer de manière continue la qualité des services d’eau potable et d’assainissement. Le déficit de production a pu être résorbé et les investissements nécessaires ont été réalisés pour satisfaire la demande en eau jusqu’en 2012 et restaurer l’équilibre financier du sous-secteur de l’eau potable.

Cependant, le sous-secteur de l’hydraulique urbaine reste confronté à des disparités d’accès marquées entre les usagers de Dakar et ceux des autres centres urbains. Par ailleurs, 20% des ménages urbains et périurbains les plus modestes qui ont accès à l’eau à partir des bornes fontaines payent ce service 3 à 5 fois plus cher que ceux qui bénéficient du tarif de la tranche sociale.

S’agissant du sous-secteur de l’assainissement urbain et rural, les difficultés concernent le faible accès des ménages, la viabilité financière, l’insuffisance des ressources financières mobilisées pour la réalisation d’infrastructures d’assainissement, le coût élevé de ces infrastructures par rapport aux revenus des populations surtout rurales.

Pour résoudre ces difficultés, les orientations stratégiques définies reposent principalement sur les axes suivants :

- l’évolution du cadre organisationnel et institutionnel de l’hydraulique urbaine et de l’assainissement ;
- le renforcement et la consolidation des infrastructures techniques en vue de faire face à l’augmentation de la demande, améliorer la qualité de service et étendre la desserte ;
- la préservation de l’équilibre financier du secteur ;
- la mise en œuvre d’actions ciblées de lutte contre la pauvreté.

Le Gouvernement a défini sur la période triennale 2010-2012 un programme d'investissement d'un montant de 121 milliards 629 millions de FCFA dont 117 milliards 867 millions de FCFA sont acquis. Ce financement contribue pour 117 milliards 195 millions de FCFA, soit 99,4% à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II) notamment en son axe : accélération de la promotion de l'accès aux services sociaux de base par l'amélioration de l'accès des ménages urbains et ruraux à un système d'évacuation des excréta et des eaux usées domestiques.

La répartition annuelle de la programmation du financement sur la période triennale s'établit comme suit :

- 2010 : 24 milliards 032 millions de FCFA, soit 19,758% ;
- 2011 : 51 milliards 882 millions de FCFA, soit 42,656% ;
- 2012 : 45 milliards 715 millions de FCFA, soit 37,586%.

Sur ce financement, 117 milliards 867 millions de FCFA sont acquis, soit 96,9% en valeur relative et 3 milliards 762 millions de FCFA sont à rechercher au niveau des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

Le financement acquis est constitué de ressources intérieures pour un montant de 34 milliards 154 millions de FCFA, soit 29% du financement et de ressources extérieures pour 83 milliards 713 millions de FCFA représentant 71%.

L'Etat du Sénégal contribue pour un montant de 28 milliards 414 millions de FCFA représentant 83,2% des ressources intérieures et le secteur parapublic national pour 5 milliards 740 millions de FCFA, soit 16,8 %.

Les ressources extérieures sont composées d'emprunts pour un montant de 63 milliards 615 millions, soit 76% de la contribution des Partenaires Techniques et Financiers du Sénégal et de subventions pour 20 milliards 098 millions de FCFA, soit 24%.

Relativement aux investissements programmés sur la période triennale 2009-2011, il est enregistré, pour le présent PTIP 2010-2012, un accroissement en valeur absolue de 6 milliards 650 millions de FCFA et de 5,8% en valeur relative. Cette hausse s'explique principalement par le démarrage prochain de deux importants projets : Dépollution de la Baie de Hann et PEPAM-Hydraulique Urbaine Phase I.

Les principaux projets et programmes planifiés dans le sous-secteur sont :

- Projet de Dépollution de la Baie de Hann ;
- PEPAM-Hydraulique Urbaine Phase I ;
- Projet Assainissement de Diourbel ;
- Projet Assainissement de Mbour, Tivaouane, Mbacké, Diourbel et Richard Toll.

4.2 Sous secteur Culture – jeunesse – sports

Le sous secteur Culture – Jeunesse - Sports est d'une importance capitale dans la politique économique et sociale du Gouvernement en raison notamment, de sa contribution dans la cohésion sociale et le renforcement de l'identité de la nation à travers la conservation et la valorisation du patrimoine culturel national et le développement du Sport. Ce rôle central du sous-secteur se justifie aussi par le très grand nombre d'acteurs qu'il implique mais également le dynamisme de la jeunesse dans toutes les sphères de la vie économique et sociale.

Les principaux problèmes et contraintes rencontrés dans le sous -secteur concernent l'insuffisance des infrastructures sportives et culturelles, la dégradation de sites culturels et du patrimoine historique classé, le faible financement de l'industrie cinématographique au financement, l'insuffisance des moyens techniques et logistiques pour l'action culturelle décentralisée, le chômage des jeunes et le poids des maladies sexuellement transmissibles au niveau de la population jeune.

Face à ces difficultés, les stratégies sectorielles retenues par le DSRP II portent sur : i) la promotion de la diversité culturelle, ii) le renforcement des programmes d'insertion sociale et économique des jeunes, iii) l'amélioration des conditions de vie des jeunes et des adolescents et iv) la promotion de l'emploi par le sport.

Sur la période triennale 2010 – 2012, le coût global des investissements du sous-secteur Culture - Jeunesse – Sports s'élève à 43 milliards 741 millions de FCFA dont 18 milliards 141 millions de FCFA, soit 41,5%, contribuent à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

La répartition annuelle des prévisions d'investissements est la suivante :

- 2010 : 25 milliards 730 millions de FCFA, soit 58,82% ;
- 2011 : 10 milliards 913 millions de FCFA, soit 24,95% ;
- 2012 : 7 milliards 098 millions de FCFA, soit 16,23%.

Le financement prévu sur la période 2010 – 2012 est entièrement acquis et se structure comme suit :

- Ressources intérieures : 34 milliards 893 millions de FCFA ; soit 79,8% du financement global du sous secteur ;
- Financement extérieur : 8 milliards 848 millions de FCFA, soit 20,2% du financement global du sous secteur. Ce financement est entièrement constitué de subvention.

Par rapport au PTIP précédent, le montant global des investissements prévus dans le présent PTIP a connu une hausse de 2 milliards 308 millions de FCFA en valeur absolue et de 5,6% en valeur relative. Cette hausse résulte principalement du démarrage du Programme Culturel 10^{ème} FED et de la programmation en 2010 du Festival Mondial des Arts Nègres.

Les principaux projets du sous-secteur dont l'exécution est prévue sur la période triennale 2010-2012 sont :

- Festival Mondial des Arts Nègres ;
- Construction Complexes culturels régionaux ;
- Programme culturel 10^{ème} FED ;
- Fonds National de Promotion de la Jeunesse (FNPJ) ;
- Construction Arène Nationale ;
- Construction et réhabilitation infrastructures sportives.

4.3 Sous secteur Urbanisme – habitat – cadre de vie et décentralisation

Ce sous-secteur constitue une priorité de la politique économique et sociale du Gouvernement en raison notamment, des enjeux liés à l'occupation et à la gestion des sols et à la création pour l'ensemble de la population, d'un cadre de vie décent et harmonieux sur les plans physique, économique, culturel et social.

L'importance du sous-secteur réside également dans la place qu'occupe la Décentralisation dans l'amélioration de la gestion des affaires locales et la promotion du développement local.

Les principaux problèmes et contraintes rencontrés dans le sous secteur concernent le déséquilibre entre l'offre et la demande de logements des populations notamment en milieu urbain, l'occupation des zones inondables et des quartiers non lotis, les lenteurs dans l'élaboration des documents cartographiques par rapport au rythme de lotissements des quartiers, le non respect des normes de construction, l'insuffisance des espaces publics et le non achèvement de travaux d'infrastructures sociales déjà entamés. Pour ce qui est de la décentralisation, les Collectivités locales rencontrent également des difficultés relatives à la faiblesse de leurs capacités budgétaires et financières et au déficit en ressources humaines de qualité et en infrastructures et équipements socio économiques de base.

Face à ces difficultés, les stratégies sectorielles retenues dans le DSRP portent sur : i) un meilleur accès aux parcelles viabilisées et appropriées ; ii) l'éradication des bidonvilles, des habitats précaires et des zones inondables et ; iii) l'amélioration du cadre de vie en milieux urbain et rural ; iv) l'amélioration de la gestion financière et administrative des collectivités locales et l'accroissement de leurs ressources financières.

A cet égard, le Gouvernement met en œuvre une politique de l'habitat social basée sur (i) la restructuration et la régularisation foncière, (ii) la démolition des maisons construites dans des zones inondables et l'édification de bassins de rétention dans ces sites, (iii) la mise à disposition de logements décents aux populations déplacées victimes d'inondation, (iv) la création de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) pour satisfaire la forte demande de parcelles viabilisées des coopératives d'habitat et (v) la poursuite de l'habitat planifié à travers la SNHLM, la SICAP et les promoteurs privés de l'Habitat.

En ce qui concerne la décentralisation, les stratégies sectorielles développées dans le DSRP II portent sur :

- la mise en place d'un cadre institutionnel et organisationnel en vue d'améliorer le développement local, la gestion financière et administrative des Collectivités locales ;
- le renforcement des capacités des Collectivités Locales par la mise à disposition de ressources humaines qualifiées et des moyens financiers adéquats.

Sur la période triennale 2010-2012, le coût global des investissements du sous-secteur Urbanisme – Habitat et Décentralisation s'élève à 150 milliards 234 millions de FCFA dont 117 milliards 335 millions de FCFA, soit 78,1%, contribuent à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II).

La répartition annuelle des prévisions se présente comme suit :

- 2010 : 62 milliards 511 millions de FCFA, soit 41,6% ;
- 2011 : 53 milliards 421 millions de FCFA, soit 35,6% ;
- 2012 : 34 milliards 302 millions de FCFA, soit 22,8%.

Le financement programmé sur la période 2010-2012 à hauteur de 150 milliards 234 millions de FCFA est entièrement acquis et se répartit comme suit par source de financement :

- ressources intérieures : 106 milliards 616 millions de FCFA ; soit 71%
- financement extérieur : 43 milliards 618 millions de FCFA, soit 29%. Ce financement est réparti en subvention pour 15 milliards 273 millions de FCFA (35%) et en emprunt pour 28 milliards 345 millions FCFA (65%).

Par rapport au PTIP précédent, le montant global des investissements prévus dans le présent PTIP a connu une baisse de 7 milliards 988 millions de FCFA en valeur absolue et de 5% en valeur relative. Cette baisse résulte principalement du redimensionnement du « Programme Indépendance » et du projet « Jaxaay » dans le sens de l'achèvement des opérations en cours.

Les principaux projets programmés dans le sous-secteur sont :

- Acquisition de bâtiments administratifs à usage de bureaux et de logements ;
- Programme Banlieues ;
- Fonds spécial de gestion des inondations ;
- Programme «Jaxaay» : construction de logements sociaux et lutte contre les inondations ;
- Construction, Réhabilitation et Equipement Infrastructures sociales ;
- Achèvement Programme Indépendance ;
- Programme de Renforcement et d'Equipement des Collectivités Locales (PRECOL) ;
- Programme d'appui au Développement Local (PADEL/PNDL) ;

- Programme d'Appui à la Décentralisation et au développement Local (PRODDEL).

4.4 Sous secteur Santé et nutrition

Malgré une contribution relativement importante dans le PIB (5,5% selon le rapport 2005 sur les Comptes Nationaux de la Santé), le secteur de la Santé et de la Nutrition reste toujours confronté à un défi majeur, celui de disposer d'un système de santé performant qui fournit à la majorité de la population un accès facile à des services et soins de santé satisfaisants, de bonne qualité et centrés sur les besoins.

Le bilan du premier Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 1998 – 2008), révèle encore des fragilités qu'il convient de lever en ce qui concerne la mortalité maternelle, infantile et néonatale, la couverture vaccinale et la prévalence contraceptive et la mortalité et morbidité liées aux maladies endémiques. Le nouveau PNDS 2009 – 2018 va se poursuivre dans la logique de réduction des inégalités sociales en matière d'accessibilité financière et géographique aux soins à travers trois (3) objectifs principaux :

- réduire le fardeau de la morbidité et de la mortalité maternelles et infanto juvéniles ;
- améliorer la prévention et la prise en charge de la maladie ;
- améliorer la gestion du secteur.

Dans ce cadre, les stratégies définies sont principalement : (1) le renforcement de la surveillance épidémiologique, (2) la promotion de la santé, (3) l'accélération de la lutte contre la mortalité et morbidité maternelles et néonatales et infanto juvéniles (4) le renforcement de la prise en charge des cas de maladies (5) le renforcement du système de santé (6) l'accroissement du financement de la demande, (7) l'amélioration de la gouvernance sanitaire.

Pour opérationnaliser ces stratégies, le programme d'investissement de la période triennale 2010-2012 sera surtout consacré :

- à la relance de certains chantiers et le relèvement du plateau technique des structures déjà existantes ;
- au renouvellement de la logistique existante, notamment pour le Programme Elargi de Vaccination et l'équipement des nouveaux districts ;
- à la relance de la planification familiale et la maîtrise des taux de fécondité ;
- à l'extension de la protection sociale des groupes vulnérables à travers le développement d'une politique de micro assurance santé et de transferts monétaires directs aux familles et enfants vulnérables ;
- au renforcement du dialogue avec les collectivités locales à travers l'élaboration des Plans d'Opération des Collectivités Locales (POCL) et leur intégration dans le cycle de planification des activités du Ministère chargé de la Santé, ce qui permettra de mieux intégrer les opportunités de financement complémentaires et

favorisera un meilleur exercice des responsabilités assumées par les collectivités locales.

Les investissements prévus pour la période triennale s'élèvent à 146 milliards 904 millions de FCFA, soit 14,9 % des investissements du secteur quaternaire. Sur ce montant, 145 milliards 054 millions de FCFA contribuent à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP II), soit 98,7% des ressources programmées.

La répartition annuelle des investissements est la suivante :

- 2010 : 41 milliards 129 millions de FCFA (28%)
- 2011 : 59 milliards 199 millions de FCFA (40,3%)
- 2012 : 46 milliards 576 millions de FCFA (31,7%)

Le financement de ces investissements est intégralement acquis et est assuré par les ressources internes de l'Etat pour 48 milliards 070 millions de FCFA, soit 32,7% et les ressources extérieures pour 98 milliards 834 millions de FCFA, soit 67,3%.

Le financement extérieur est constitué d'emprunts pour 35 milliards 817 millions de FCFA, soit 36,2% et de subventions pour 63 milliards 017 millions de FCFA, soit 63,8%.

Par rapport au PTIP 2009-2011, le montant des investissements du sous secteur programmés dans le PTIP 2010-2012 a connu une progression de 2 milliard 105 millions de FCFA en valeur absolue et de 1,5% en valeur relative. Cette hausse s'explique principalement par le maintien du niveau de programmation des projets en cours.

Pour l'atteinte des objectifs assignés au sous-secteur de la santé et de la Nutrition, les projets et programmes suivants ont été retenus :

- le programme de Lutte contre la mortalité maternelle, infantile et néonatale qui demeure l'un des programmes phares du sous-secteur de la santé du fait de son impact sur les OMD liés à la santé ;
- Le Programme de Renforcement de la Nutrition (2007 -2011) qui va se poursuivre du fait de son rôle dans la lutte contre la mortalité maternelle et celle des enfants de 0 à 5 ans d'ici 2011. Il va combiner à partir de 2010 un système de Cash Transferts (transferts monétaires directs) aux familles ayant en charge des enfants vulnérables, la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME), la fourniture d'un Paquet Intégré d'Activités de Nutrition (PAIN) et la fortification des aliments ;
- Le programme de lutte contre les maladies endémiques (le Paludisme, la Tuberculose et le SIDA) ;
- les Programmes d'Amélioration de la Santé dans la Région de Tambacounda, ainsi que le nouveau programme d'appui au secteur de la santé dans les régions de Saint Louis et Matam ;
- la construction d'un hôpital pour enfant à Diamniadio, ainsi que la poursuite des travaux de construction des centres de santé périphériques (Niakhar, Gandiaye, Keur Massar, Médina Gounass) pour mieux rapprocher les populations des services de santé ;

- le programme d'appui à la micro assurance santé qui devra aider le MSPM à adresser les questions liées à l'accessibilité financière des plus pauvres aux services de santé.

4.5 Sous secteur Education – formation

L'éducation et la formation constituent des déterminants importants de réduction des inégalités sociales et de lutte contre la pauvreté par le développement du capital humain. Elles constituent une des priorités de la politique économique du pays.

Les orientations de ce secteur reposent sur les options suivantes :i) l'universalisation de l'achèvement du cycle élémentaire, ii) l'amélioration de l'accès dans l'Enseignement Moyen Secondaire Général, iii) l'amélioration de l'accès et de la durée de séjour des filles dans tous les niveaux d'enseignement, iv) la promotion et l'orientation de la formation professionnelle vers le marché du travail, v) l'éradication de l'analphabétisme et la promotion des langues nationales et vi) la création des conditions d'une éducation de qualité à tous les niveaux de formation.

A cet effet, en 2000, le secteur de l'Education a initié le Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) qui, dans son contenu, propose une réforme générale du système éducatif afin d'atteindre à l'horizon 2015 la scolarisation universelle des enfants âgés de 7 à 12 ans. Instrument d'opérationnalisation de la politique éducative, le PDEF vise, à travers des outils tels que le Cadre de Dépenses Sectoriel à Moyen Terme (CDSMT), à contribuer de manière efficace à l'atteinte des objectifs du DSRP et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Pour sa mise en œuvre, le Gouvernement du Sénégal a mis en place avec l'appui de ses Partenaires Techniques et Financiers un programme d'investissements dans le secteur de l'éducation d'une durée de 10 ans déclinée en 3 phases.

Ainsi, de 2000 à 2009 le système éducatif a fait des progrès remarquables dans les domaines de l'accès, de la gestion et de la qualité des différents programmes de mise en œuvre de la stratégie sectorielle.

Cependant, dans un contexte de forte pression démographique, d'importants efforts restent à accomplir à l'effet de dépasser les performances réalisées à ce jour, sachant que bon nombre d'enfants n'ont pas encore accès à l'éducation formelle, sans tenir compte des rendements scolaires insuffisants. La dévolution des pouvoirs aux collectivités locales et aux structures décentralisées reste encore timide. L'implication des communautés dans la gestion des écoles et le suivi de la qualité mérite d'être renforcée.

Par ailleurs, l'amélioration de la qualité sous le sceau de laquelle s'est déroulée la deuxième phase du PDEF, devrait se poursuivre afin de réduire le déficit en personnels enseignants de qualité (manque de formation initiale suffisante et de formation continuée). A l'élémentaire pour le quantum horaire, l'objectif d'atteindre annuellement 800 heures d'enseignement dans l'élémentaire n'est pas encore atteint car la moyenne nationale du temps réalisé tourne toujours autour de 750 heures.

Le coût du programme pour la période 2010-2012 est de 191 023 millions de FCFA représentant 19,30% des investissements programmés pour le secteur quaternaire sur la période considérée. Les crédits d'investissements qui contribuent à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) durant la période triennale s'élèvent à 190 milliards 299 millions de FCFA, soit 99,6%.

La répartition annuelle sur la période triennale s'établit comme suit :

- 2010 : 60 milliards 693 millions de FCFA, soit 31,8% ;
- 2011 : 69 milliards 113 millions de FCFA, soit 36,2% ;
- 2012 : 61 milliards 217 millions de FCFA, soit 32%.

Le financement est totalement acquis à la faveur des engagements financiers consentis par l'Etat et les partenaires au développement.

Ce financement est assuré par : (i) les ressources internes pour un montant de 119 milliards 708 millions FCFA, soit 62,7% de l'ensemble du financement du programme de l'éducation et de la formation et, (ii) les ressources extérieures pour un montant de 71 milliards 315 millions de FCFA représentant 37,3% et constituées de subventions et de prêts concessionnels pour des montants respectifs de 64 milliards 291 millions de FCFA, soit 90,2% et 7 milliards 024 millions de FCFA (9,8%).

Le montant des investissements programmés dans le PTIP 2010-2012 a connu une baisse de 16 milliards 759 millions de FCFA, soit une variation en valeur relative de 8,1% par rapport au programme 2009-2011.

Cette baisse s'explique par la fin de certains projets financés sur ressources externes, notamment le 5ème projet de construction de salles de classe dans l'enseignement élémentaire et moyen financé par le Japon, le Projet de Partenariat pour l'Apprentissage et l'ouverture du système de formation professionnelle (PAO/sfp), et le Projet Education de Qualité pour Tous (PEQT) II.

Les principaux investissements prévus pendant la période triennale 2010-2012 sont les suivants :

- la construction /réhabilitation/ équipement de salles de classe dans l'élémentaire et le moyen ;
- la construction de nouveaux lycées et collèges de proximité ;
- la construction d'infrastructures et d'équipements dans les universités ;
- la construction et l'équipement d'infrastructures d'enseignement technique et de formation professionnelle ;
- la poursuite du programme de construction de la case des Tout-petits ;
- la poursuite de la gratuité des manuels scolaires ;
- la mise en place de fonds pour la relance des activités en alphabétisation.

4.6 Sous secteur Développement social

Pour améliorer le ciblage des actions visant à réduire la vulnérabilité des populations défavorisées, le Gouvernement du Sénégal a élaboré une Stratégie Nationale de protection sociale en droite ligne avec l'axe stratégique 3 du DSRP II qui vise l'extension de la protection sociale. Ainsi, le sous-secteur du développement social a désormais pour mission de garantir l'accès des groupes vulnérables aux services socio-économiques de base.

En effet, malgré les performances réalisées en matière d'accès aux services sociaux de base, le diagnostic du DSRP II a mis en évidence des points de rupture qui ont conduit au basculement de certains ménages dans une situation de pauvreté du fait des chocs exogènes.

Les programmes retenus visent dans leur contenu à lancer de nouveaux mécanismes d'intervention en vue d'accélérer la mise en œuvre de l'axe 3 du DSRP II. Il s'agit :

- d'assurer la protection des groupes vulnérables à travers un système de transfert monétaire direct aux ménages ;
- de promouvoir l'égalité des chances pour tous dans les politiques, programmes et projets de développement ;
- de mettre en place un cadre institutionnel durable propice au développement d'initiatives communautaires.

Ainsi, pour atteindre ces objectifs, la protection de l'enfance en situation de vulnérabilité, l'amélioration de la situation économique et sociale de la femme et la promotion et la réinsertion sociale des groupes vulnérables, restent les principaux chantiers pour la période 2010-2012.

Le montant des investissements programmés pour ce sous secteur sur les trois (3) prochaines années s'élève à 31 milliards 298 millions de FCFA, soit 3,2 % du programme du secteur quaternaire. Sur ce montant, 29 milliards 578 millions de FCFA, (94,5%) contribuent à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II).

Ce financement est programmé annuellement ainsi qu'il suit :

- 2010 : 8 milliards 404 millions de FCFA (26,9%)
- 2011 : 10 milliards 902 millions de FCFA (34,8%)
- 2012 : 11 milliards 992 millions de FCFA (38,3%)

La répartition des ressources par nature de financement est la suivante :

- Financement acquis : 28 milliards 678 millions de FCFA (91,6%) ;
- Financement en négociation : 2 milliards 620 millions de FCFA (8,4%).

Le financement acquis et en négociation d'un montant de 31 milliards 298 millions de FCFA se répartit en financement intérieur à hauteur de 14 milliards 503 millions de

FCFA soit 46,3% et en financement extérieur pour 16 milliards 795 millions de FCFA (53,7%). Le financement extérieur se décompose en subventions accordées par les Partenaires Techniques et Financiers pour 13 milliards 345 millions de FCFA, soit 79,5% et en emprunts pour 3 milliards 450 millions de FCFA, soit 20,5%.

Comparé au PTIP 2009-2011, il convient de souligner que les ressources programmées pour la période triennale ont connu une hausse substantielle de 3 milliards 889 millions de FCFA en valeur absolue, soit 14,2% en valeur relative. Cette progression qui résulte du démarrage de nouveaux projets que sont l'Initiative pour la protection sociale ou « Suxxali Jaboot » et le Projet d'Alphabétisation et d'Apprentissage des Métiers pour la Lutte contre la Pauvreté (PALAM).

Ces deux projets viennent s'ajouter aux principaux projets ci-après en cours d'exécution dans le sous-secteur :

- Appui aux Groupements Féminins ;
- Construction et Equipement Centres Départementaux des Femmes ;
- Lutte contre les Pires Formes de Travail / Enfants ;
- Projet Réhabilitation à Base Communautaire des handicapés;
- Reconstitution du Stock de Sécurité Alimentaire.

4.7 Sous secteur Equipements administratifs

L'essentiel des projets du sous secteur Equipements Administratifs est constitué des projets de construction, de réhabilitation et d'équipement du patrimoine bâti de l'Etat. Le sous secteur se caractérise également par le fait que les investissements qui s'y réalisent sont entièrement financés sur ressources propres de l'Etat.

Au cours de la période 2010/2012, les investissements prévus se chiffrent à 217 milliards 897 millions de FCFA soit environ 22% des prévisions d'investissements du secteur quaternaire. De ce montant, 55 milliards 192 millions de FCFA, soit 25,3 % contribuent à la réalisation de l'axe 4 du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II), à savoir « Bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif ».

Les investissements programmés sur la période triennale du présent PTIP se répartissent annuellement ainsi qu'il suit :

- 2010 : 66 milliards 840 millions de FCFA (30,7%) ;
- 2011 : 77 milliards 240 millions de FCFA (35,4%) ;
- 2012 : 73 milliards 817 millions de FCFA (33,9%).

Le financement de ces investissements est totalement acquis.

Comparé au PTIP 2009-2011, les investissements prévus durant la période triennale 2010-2012 ont connu une hausse de 68 milliards 331 millions de FCFA (45,7%) qui s'explique essentiellement par l'introduction de nouveaux projets importants comme le Programme spécial d'acquisition d'ordinateurs, le Programme Pluies Provoquées, le Projet de Gestion des Cartes d'Identités Numérisées ainsi que l'augmentation des

crédits alloués du Projet d'informatisation des services fiscaux conformément au contrat de performance de la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID).

Pour la période 2010-2012, les principaux projets programmés sont :

- Projet Sénégal DATABASE ;
- Fonds d'Equipement des Collectivités Locales ;
- Programme Spécial d'acquisition d'ordinateurs ;
- Programme Pluies Provoquées ;
- Informatisation DGID.

4.8 Sous secteur Etudes et recherche / quaternaire

Ce sous secteur qui concerne essentiellement les études du secteur quaternaire bénéficie d'une allocation budgétaire d'un montant de 28 milliards 011 millions de FCFA au cours de la période 2010/2012, soit 2,8% des crédits d'investissements du secteur. Sur l'ensemble des investissements prévus, 5 milliards 444 millions de FCFA (19,4%) contribuent à la réalisation de l'axe 4 du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) « Bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif » à travers le projet Etude Millenium Challenge Account.

La répartition annuelle de la programmation des investissements se présente comme suit :

- 2010 : 9 milliards 778 millions de FCFA, soit 34,9% ;
- 2011 : 13 milliards 361 millions de FCFA, soit 47,7% ;
- 2012 : 4 milliards 872 millions de FCFA, soit 17,4%.

Comparativement au PTIP précédent, le programme d'investissements du sous secteur sur la période triennale 2010-2012 enregistre une hausse de 21 milliards 728 millions de FCFA en valeur absolue, soit 345,8% en valeur relative, qui s'explique par la prise en compte du nouveau projet de recensement général de la population et de l'habitat et la programmation du projet d'appui à la mise en œuvre de l'administration, de l'audit et du suivi-évaluation du programme MCA.

Le financement de ces investissements est intégralement acquis et est assuré par les ressources extérieures constituées de subventions pour un montant de 3 milliards 399 millions de FCFA, soit 12,51% et par un financement intérieur pour un montant de 24 milliards 612 millions de FCFA, soit 87,9%.

Les principaux projets programmés sont :

- Etudes Millenium Challenge Account ;
- Recensement de la population et de la démographie.

4.9 Sous secteur Appui institutionnel, renforcement et assistance technique / quaternaire

Ce sous secteur qui comprend essentiellement les investissements liés à l'appui institutionnel des services de l'administration en vue d'améliorer leurs conditions de travail, absorbe des investissements d'un montant de 57 milliards 730 millions de FCFA sur la période triennale 2010/2012, soit 5,8% du coût global du programme d'investissements du secteur quaternaire.

Un montant de 15 milliards 318 millions de FCFA sur le montant global des investissements programmés, soit 26,5%, contribue à la réalisation de l'axe 4 du PAP du DSRP à savoir « Bonne gouvernance et développement décentralisé et participatif » à travers principalement le Programme National de Bonne Gouvernance, l'appui à la mise en place de l'Autorité des Marchés Publics et le Projet de Promotion de la Coopération Décentralisée. En outre, le projet « Prévention et Maîtrise des Catastrophes » qui bénéficie d'une allocation de 2 milliards 465 millions de FCFA contribue à la réalisation du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP II) en son axe 3 : « Protection Sociale, Prévention et Gestion des Risques et Catastrophes ».

La répartition annuelle des investissements est la suivante :

- 2010 : 18 milliards 233 millions de FCFA, soit 31,6%;
- 2011 : 20 milliards 137 millions de FCFA, soit 34,9% ;
- 2012 : 19 milliards 360 millions de FCFA, soit 33,5%.

Le montant du financement est entièrement acquis et provient : (i) de ressources extérieures constituées de subventions pour un montant de 11 milliards 753 millions de FCFA, soit 20,4% et (ii) de ressources intérieures pour un montant de 45 milliards 977 millions de FCFA, soit 79,6%.

Par rapport au PTIP précédent, les ressources programmées sur la période triennale ont connu une augmentation substantielle de 20 milliards 756 millions de FCFA en valeur absolue et de 56,1% en valeur relative. Cette hausse est due essentiellement à la prise en compte dans la programmation de la pluri annualité de l'exécution de plusieurs projets dont « Participations Financières », « Impôts et taxes sur marchés », l'appui au système national de planification, le renforcement des capacités des Ministères Techniques, le projet d'appui aux collectivités locales pour la collecte des ordures, le Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur et l'appui au suivi des projets et programmes.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

REPARTITION DES INVESTISSEMENTS PAR SECTEUR

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS PUBLICS 2010/2012 - DIRECTION DE LA COOPERATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE (DCEF)

	COU TOTAL	AVANT 2010	PROGRA 2010	PROGRA 2011	PROGRA 2012	TOTAL PROGR	RESTE
--	----------------------	-----------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	--------------